

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY**



BULLETIN N°1

1982

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY

N° 1 - 1982

SIEGE SOCIAL : 50 rue Charles de Gaulle
68370 ORBÈY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey
a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de
Kaysersberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire
d'Alsace.*

*Le présent Bulletin 1-1982 a été tiré par nos soins à 200 exemplaires.
Tous droits réservés.*

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal : 4° trimestre 1982.

TABLE DES MATIERES

Le mot de la Présidente	3
<i>Sr Beatrix FRANÇOIS.</i>	
Un bilan	4
<i>Sr Beatrix FRANÇOIS.</i>	
Vivre à Orbey aux XVII ^e -XVIII ^e siècles : les PATRY	6
Quatre générations d'ancêtres orbelais. <i>Hervé PATRY.</i>	
Quelle était la population du Val d'Orbey aux XVII ^e -XVIII ^e siècles ?	17
<i>Armand SIMON.</i>	
Les origines de la famille LEFEBURE	24
<i>Sr Beatrix FRANÇOIS.</i>	
Dans le temps, à Fréland	26
<i>Josée HURSTEL.</i>	
De Vau d'Moteï à Sévaumo : particularités toponymiques dans le patois du Val d'Orbey	31
<i>P. André PERRIN.</i>	
Un peu de patois de chez nous : Lé Zottes	35
<i>Maurice HERMANN - Eric HAMRAOUI.</i>	
Le calvaire du Coq Hardi	36
<i>Armand SIMON - Florent OSTHEIMER.</i>	

ILLUSTRATIONS

Florent OSTHEIMER, de Boersch dans le Bas-Rhin, se passionne pour l'art et l'histoire de l'Alsace et vient de découvrir les richesses de notre canton.

Sceau de l'Abbé de Pairis (Moyen Age)	Couverture
Calvaire du Coq Hardi	37
Calvaire du Coq Hardi : le crâne, la base	39
Calvaire du Coq Hardi : l'ange du revers	Couverture

Eric HAMRAOUI, de Lapoutroie, est l'illustrateur des " Pals de Lours " et des " Croquis Historiques " .

Lé Zottes	35
---------------------	----

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le Bulletin n° 1 de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey a vu le jour. Destiné à créer la liaison entre les membres de la Société, il voudrait aussi les tenir au courant de ses activités et les aider à redécouvrir le patrimoine de notre canton.

Recherches historiques, généalogiques, linguistiques, traditions, anecdotes accompagnées d'illustrations : autant de sujets divers qui feront de notre Bulletin une revue où chacun trouvera ce qui l'intéresse particulièrement.

Quelques membres de la Société d'Histoire l'ont réalisé avec des moyens techniques très limités; nous comptons sur l'indulgence de nos lecteurs pour la présentation de cet Annuaire n° 1. Nous essaierons de perfectionner le n° 2 qui paraîtra en 1983.

Que soient chaleureusement remerciés les auteurs des articles, ainsi que les Illustrateurs.

Un merci spécial à :

- M. Armand Simon, responsable de la commission chargée de la rédaction du Bulletin, professeur d'histoire;
- R. P. Perrin, Directeur du Collège Notre-Dame des Trois-Epis et à son personnel;
- M. l'Abbé Holtzmann, curé de Ribeauvillé et Président du Centre Permanent des Genêts d'Or (Le Bonhomme),

Amis lecteurs, après avoir pris connaissance de notre Revue, peut-être vous viendra-t-il à l'idée de collaborer vous aussi à la confection du n° 2 ? Envoyez alors vos articles, vos suggestions et, pourquoi pas, ... vos critiques ! ... aux adresses suivantes :

Soeur BEATRIX, Présidente de la Société Cantonale d'Histoire,
Fondation Lefébure, 50 rue Charles de Gaulle,
68370 ORBEY.

ou 23, route de Lapoutroie, HACHIMETTE
68650 LAPOUTROIE.

Armand SIMON, 7, rue de la Hardt,
68100 MULHOUSE.

D'avance Merci !

Soeur BEATRIX.

UN BILAN

La Société d'Histoire de Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey fut créée sous l'impulsion de M. Fulgraff, Attaché culturel de la Préfecture de Colmar, en 1980. Elle est patronnée par M. le Professeur Vogler, Directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace de l'Université de Strasbourg. Elle est représentée par un Comité, dont le Président est responsable légalement et judiciairement.

Sa mise en place précipitée créa des ambiguïtés qu'il fallut faire disparaître avec tact et patience. Sa situation étant devenue normale et conforme à ses statuts, enregistrés au Tribunal de Kaysersberg le 28 avril 1980, le Comité se mit au travail.

Depuis 1980, quelles furent ses réalisations ?

Trois ans d'exercice pour une Société d'Histoire, c'est peu !
Voici cependant quelques résultats :

Inscription à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace;

Participation au Rassemblement des groupes dialectaux d'Alsace au Koifus à Colmar.
Notre patois roman reconnu comme dialecte.

Participations aux recherches du C.N.R.S. de Strasbourg, dans le but de faire figurer le Val d'Orbey au futur Musée de l'Energie à Mulhouse.

Enquêtes, interviews auprès de personnes âgées du canton : 15 cassettes enregistrées, dans la perspective de publications.

Recherches aux Archives départementales, dans les Bibliothèques de Colmar et de Saint Dié.

Recensement des calvaires et pierres sculptées du canton. A ce jour, près de 85 calvaires ont été repertoriés, inscrits sur fiches spéciales avec leur photo et leur situation sur carte I.G.N.. L'original est au centre de conservation du patrimoine à Strasbourg, le double est conservé au siège de la Société d'Histoire.

Publication de " Pals de Lours ", le livre des veillées qui se tenaient au "poêle" pièce attenante à la cuisine, la seule chauffée. Traditions, croyances, légendes, vie des "Welsches" au siècle dernier...La 1ère édition est épuisée, une 2ème édition, revue et augmentée, verra sans doute le jour.

Publication des Aperçus Historiques des six villages du canton : Le Bonhomme, Fréland, Hachimette, Labaroche, Lapoutroie, Orbey.

Publication de l'Annuaire n° 1 de la Société, que vous avez en mains.

Réfection du calvaire de Remomont, mis en pièces par les obus de la dernière guerre.

Installation du Siège de la Société à la Fondation Lefébure, dans un magnifique local mis gracieusement à notre disposition par la Commune d'Orbey.

Trois ans d'exercice...c'est peu. Je pense cependant que les réalisations précitées sont un témoignage de la vitalité de la Société Cantonale d'Histoire, qui comptait 85 membres en 1981, et de son Comité.

Voici la composition du Comité :

Présidente : Soeur Béatrix (Hachimette).

Vice-Président : M. Armand Simon (Mulhouse; né à Orbey).

Secrétaire : Mme Bernadette Schéhin (Orbey).

Secrétaire-adjointe: Mme Juillard (Lapoutroie).

Trésorière : Mlle Rose-Blanche Dupont (Orbey).

Trésorier-adjoint : M. Marius Ronecker (Fréland).

Assesseurs : R. P. Perrin (Labaroche, Trois-Epis).

M. Raymond Maire, adjoint au maire d'Orbey.

Mme Joseph Antoine (Hachimette).

M. Maurice Hermann (Orbey).

Les projets ne manquent pas... Plusieurs facteurs conditionnent leur réalisation ; le temps de s'informer, le financement, le degré de disponibilité de chacun, les lenteurs de l'administration...

Grâce à la cohésion des membres du Comité, le ciel de l'avenir est bleu, un large horizon apparaît, toutes choses se précisent; les racines de notre canton surgissent de l'ombre, une nouvelle vision du passé se dessine.

La Présidente et le Comité.

VIVRE A ORBEY AUX XVII^e - XVIII^e SIECLES LES PATRY

QUATRE GÉNÉRATIONS D'ANCÊTRES ORBELAIS

Hervé P A T R Y

" La généalogie est une passion dévorante, une recherche minutieuse de ses racines familiales. Hervé Patry ne s'est pas contenté de la liste de ses ancêtres ; fouillant le moindre papier des vastes archives du Val d'Orbey, il a traqué les faits et gestes de ses lointains parents.

Il nous fait revivre l'existence toute simple d'hommes du peuple : événements familiaux, patrimoine, affaires et vie publique.

Hervé Patry a déjà publié " Les Savoyards du Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles " dans le Bulletin du Cercle Généalogique d'Alsace (n° 56 : I98I-4 et n° 57 : I982-1) . "

RENAULT (16.. - 1704)

Les origines de la famille.

Les Patry apparaissent dans les archives d'Orbey en 1660 par la naissance d'Anne, fille de Renault Patry et de Catherine Antoine son épouse. Nous ne connaissons pas les origines de Renault, mais son environnement professionnel et familial savoyard et le fait que les Patry sont connus en Savoie dès le milieu du XIV^e siècle, laissent supposer qu'il est issu de cette nation.

De même son épouse, qui porte un patronyme très répandu dans le Val d'Orbey, n'a pu être rattachée à une famille Antoine de l'époque, d'autant plus qu'il y a plusieurs origines connues. On relève pourtant des liens de parrainage intéressants avec Charles Antoine, régent d'école et marguillier (1), dont elle est marraine d'une fille en 1665, sa fille Anne étant également marraine d'un garçon né en 1674. La même Anne sera aussi marraine en 1678 d'une fille de Jean Antoine, régent d'école à Orbey, époux de Marie Husson du lieu, et originaire de la Croix-aux-Mines en Lorraine. En plus, Jean fils de Renault et Anne fille de Jean Antoine sont parrain et marraine d'un enfant né en 1674 à la Croix-aux-Mines. C'est tout ce que nous savons sur les Antoine.

A la même époque, il y avait au Bonhomme une famille Patris, dont le premier connu est Charles Patris, sous-fermier à la Violette vers 1680. De lui sont issus les Patris actuels de Sainte Marie et Sainte Croix-aux-Mines. Mais nous n'avons pu établir un lien quelconque entre ces deux familles, que l'on ne trouve à aucun moment en contact.

La vie de Renault.

Renault s'installe donc à Orbey et, en 1661 fait l'acquisition d'une maison avec un petit meix (2) attenant, pour la somme de 120 florins (3), qu'il règlera en quatre ans.

Catherine accouche encore d'un garçon, Jean, né en 1662.

Les activités de Renault pour ces premières années sont mal connues, les archives étant rares. Nous savons qu'il était mercier et qu'il trafiquait dans le bailliage. En 1669, il a été condamné à une amende de 15 florins, probablement pour avoir été surpris à braconner dans les bois par le chasseur seigneurial.

Il semble toutefois bien intégré dans la communauté d'Orbey dont il est bourgeois, puisqu'en 1675 il est le doyen de l'année et qu'on sait que pour cette

fonction n'était choisi qu'un homme de condition libre et honnête. La charge, qui est annuelle, consiste surtout en la garde des prisons, la constatation des délits commis dans les eaux et forêts, en la criée et signature des publications à la sortie de la messe du dimanche, à s'occuper des enchères etc... Renault a également été désigné comme tuteur d'une fillette, suivant la coutume du Val.

En 1680, il achète encore un " quarteron de terre tant meix que jardin situé au-delà de l'eau " pour 30 florins. (4)

Renault est inscrit sur les rôles des tailles et corvées dans la liste des manouvriers, à la différence de ceux inscrits comme possédant un attelage. Si lui et son épouse ne savent ni lire ni écrire, leurs enfants sont instruits, et le fils Jean apprend le métier de tailleur d'habits.

De par son métier, Renault est en contact permanent avec les marchands savoyards colporteurs-merciers-quincaillers et l'un d'eux s'est épris d'Anne qu'il épouse en 1683. Laurent Mercier, originaire de Mieussy en Savoie, est venu tout jeune à Orbey dans les années 1665 vers l'âge de neuf-dix ans. Le mariage est célébré par le curé Frédelle en présence de plus de vingt marchands merciers du pays de l'époux.

Quelque temps après le mariage, Laurent Mercier assisté de son beau-père, achète une maison à La Poutroye pour 205 florins. Mais en février 1684, sa femme étant enceinte et sans doute pour se rapprocher de la famille, il acquiert une maison à Orbey pour 250 florins.

Les activités des Patry - Mercier.

Renault, Jean et Laurent Mercier travaille ensemble et on retrouve constamment leurs traces dans les archives des familles et de la communauté. Renault vend plutôt de la petite mercerie, rubans, boutons, galons, fournitures scolaires ou articles religieux. Laurent Mercier trafique de la quincaillerie ou du tissu et Jean qui accédera à la maîtrise dans son métier, travaille avec les fournitures de son père ou de son beau-frère.

Lorsque l'un d'eux se rend à Colmar pour s'approvisionner en marchandises, il en rapporte également pour les autres. La communauté leur confie parfois des commissions à rapporter.

Au service de la communauté et du roi.

Les Patry-Mercier ne sont pas inactifs quand il s'agit des intérêts de la communauté. Ils sont dans toutes les assemblées, toutes les délégations et suppliques, dans les démêlés de la communauté principalement avec le nouveau seigneur. Christian, Prince de Birckenfeld, est maître du Comté de Ribeaupierre et de la seigneurie du Hohnack depuis 1673, après le décès de son beau-père Jean-Jacques, le dernier des Ribeaupierre. C'est avec lui qu'ont commencé les problèmes qui agiteront le Val jusqu'à la Révolution française, principalement en matière de juridiction forestière.

On les retrouve également fréquemment requis comme témoins des actes passés à La Poutroye, devant le notaire royal et greffier du Val d'Orbey. Ceci en vertu d'un édit royal de 1683 qui stipule que tous les actes, contrats, obligations, aliénations... seraient passés en présence de deux témoins notables, ce qui prouve bien que Renault, son fils et son gendre étaient des gens sans histoires, honnêtes, quoique vivant dans une communauté remuante et réputée pour cela en Alsace.

Les travaux commencés sur le Rhin en 1673 pour l'endiguement du fleuve et la construction d'ouvrages défensifs ont entraîné un retour au système de la corvée. Les communautés contribuent par l'envoi de travailleurs pour les corvées de construction, rasage de places, creusement de canaux, préparation de lignes d'eau et mise en place d'un système fortifié.

Nos trois hommes participent à leur tour de corvée sur le Rhin. Déjà en 1690 Jean avait fourni à la communauté de la poudre et des plombs pour les hommes qui allaient monter la garde sur le Rhin. Comme les communautés se chargeaient

de l'équipement des hommes de milice provinciale (5), Renault a fourni aux maîtres - bourgeois de 1694 et 1697 les boutons pour les guêtres, les rubans pour les chapeaux et habersacs, Laurent Mercier le tissu pour les justaucorps et les peaux des culottes qu'il est allé chercher à Colmar, et Jean a façonné les uniformes et les guêtres.

En 1696, il courait des bruits de guerre, et comme Laurant Mercier se rendait à Colmar pour renouveler sa marchandise, Nicolas De Paris, le maître - bourgeois de l'année, le chargea d'aller à Rhinau vérifier si c'était vrai que les Allemands avaient traversé le Rhin, et lui commanda de la poudre et des plombs, pour le cas où la communauté aurait à se défendre. On se rappelait encore à Orbey la Guerre des Brandebourgeois, vingt ans auparavant, où les passages des troupes de toutes nationalités n'avaient pas laissé de bons souvenirs dans le bailliage.

A plusieurs reprises, Renault a également fourni à la communauté de la poudre, plombs et pierres à fusils.

Bien que Renault ne fût pas riche, il devait quand même manipuler de l'argent comme tous les marchands. En 1697, il prête à Georges Gaudel bourgeois du lieu, la somme de 20 florins pour ses urgentes nécessités et affaires, que celui-ci s'engage à rembourser dans les deux années.

La mort de Renault.

Renault perd son épouse âgée de quatre-vingt ans, en 1699. Il lui survivra encore quelques années et décède à son tour en 1704. Nous ignorons quel âge il pouvait avoir. L'inventaire de ses biens n'est pas connu non plus, mais Jean vend sa part à Laurent Mercier pour la somme de 200 florins. Il s'agissait de la maison, appartenances et dépendances, plus le petit meix de jardin derrière, et tout ce qu'il y a dans la maison, meubles, marchandises, argent et autres affaires. Le tout est à payer comptant car Jean s'est engagé à payer les dettes que laissait son père.

JEAN (1662 - 1742)

Le mariage de Jean Patry.

En 1685, Jean qui exerce comme tailleur d'habits, épouse à Orbey Marie Husson, d'une grande famille du bailliage. Le prévôt d'Orbey (6) Nicolas Husson et Marie, l'épouse de Jean Antoine le régent d'école, sont des cousins de la mariée et son oncle Claude Husson est officier à Fréland.

A part une somme d'argent, Jean n'a rien apporté à son mariage, alors que son épouse apporte une vache, quatre leuseutz (7), une taie et deux tayettes. La belle-mère de Jean, qui est veuve, procède en 1687 au partage de ses biens entre ses cinq enfants. Elle donne sa maison à son gendre Jean Patry, à condition qu'il accepte de " la loger, lui fournir du bois de chauffage, la soulager, la respecter et ne point lui faire de fascheries." Marie reçoit sa part de prés et de champs en égalité avec son frère et ses soeurs.

Par son mariage, Jean s'est allié non seulement avec la grande famille des Husson, qui a essaimé dans tout le bailliage, mais encore avec tous les alliés, que ce soit avec ses beaux-frères Pierrevelcin, Ancel et Blaise, ou par les filliolages¹⁸ de ces enfants avec les Maire, Greney, Voinrich ou autres plus effacés. Toute cette parenté est en contact permanent entre elle et on retrouve continuellement tous ces personnages dans la vie de Jean et de ses enfants.

Marie Husson lui donnera en vingt-sept ans de mariage neuf enfants, dont six vivront: Urbain (1689-1755), Marie (1691-1765), Anne (1695-1771), Joseph (1697-17..), Dominique (1701-1786) et Nicolas (1704-1789). Tous sauront lire et écrire.

Jean agrandit son bien.

Bien que vivant de son métier de tailleur d'habits, Jean relevait son ordinaire par l'agriculture. Il cultivait des pois, des fèves, des pommes de terre, récoltait du fourrage. Il avait une vache et une génisse. Il est aussi propriétaire de sa maison située au " Charaupont", venant de sa belle-mère décédée en 1702.

Au cours de sa longue existence, Jean agrandit petit à petit son patrimoine. Outre le petit champ potager venant de son père, il a acheté en 1696 un champ d'une journée et demie (9) au lieu-dit " Au Hags de Tannet" pour 30 florins. Cette année-là, il travaillait en location un champ à la Basse Grange, mais la grêle du 19 juillet a endommagé sa plantation. En 1722 il achète à ses enfants des biens provenant de son épouse décédée : un pré à Remomont d'un demi-quart de fauchée (10) pour 31 florins, le jardin potager du " Meix Basgé" d'un petit quart de jour (11) pour 32 florins 7 batz 5 rappes. En 1737, il acquiert encore un terrain nature jardin potager avec arbres fruitiers situé " Au Champ de la Chibe" contenant un petit quart de journal, pour 25 florins de principal plus 24 sols de Tringeld. Il travaillait également les biens de son épouse, consistant en quatre prés, un champ et un jardin potager. Car suivant la coutume, la femme restait propriétaire de son bien personnel qui revenait après son décès non pas au mari mais aux enfants issus du mariage ou aux parents de son côté.

Pour les grains, Jean se ravitaillait surtout lors de la vente aux enchères annuelle de la dîme de l'église, consistant en avoine et seigle. Il faisait aussi du chanvre et du lin et pour cela avait acheté en 1705 pour 44 florins, un battant ou usine à fouler, ou foulant de drapier, situé au-dessous de la rivière. Marie possédait un tour à filer à la maison et gardait un stock d'aunes de toile de lin ou de chanvre, tissées au village.

Les devoirs d'un bourgeois d'Orbey.

Bien qu'étant toujours solidaire des actions de la communauté, Jean participe peu aux charges et aux responsabilités d'administration, sauf en 1685 où il était garde des cabarets et en 1706 où il est le bangard de l'année (12). Par contre, il participe aux corvées royales et seigneuriales, soit en nature, soit en payant la somme correspondante à la valeur de la corvée. Il est obligé d'accompagner un haut fonctionnaire à la chasse en 1696 ; d'ailleurs Jean possédait un fusil et chassait, et en 1697 il a tué un loup dans la forêt et touché la prime de 3 batz du maître-bourgeois. Il va aux travaux du Rhin en 1697, à Brisach en 1703, mène du salpêtre à Colmar en 1703, monte la garde à Brisach en 1704. En 1704, 1705, 1707, et 1708, il y a aussi les corvées seigneuriales, dont il est exempté en 1706 parce que bangard. Il travaille au Limes (13) du Fort Louis en 1707 et transporte les fourrages pour la troupe à Sélestat la même année. En 1708, il est de garde sur le Rhin proche Neubourg et au Hohenack. En 1712, il a à s'occuper des fourrages de la troupe, etc... C'est l'époque de la Guerre de Succession d'Espagne, où l'Alsace est menacée par les Impériaux, et qui affaiblit le royaume de Louis XIV vieillissant.

Jean doit encore s'acquitter des différentes tailles royales et seigneuriales. Il sera souvent requis, avec son beau-frère, son fils aîné ou son neveu Mercier, comme témoins d'actes passés devant le notaire de La Poutroye

De par son métier, son beau-frère ou peut-être ses origines, Jean est aussi en contact étroit avec les Savoyards, marchands merciers et de drap d'Orbey, et ses liens seront encore renforcés par mariage ou filliolages.

Il est membre de la Confrérie du Rosaire d'Orbey, dont le préfet est Adam Gaucher, cabaretier, avec qui il est très lié. Cela ne l'empêchera pas de citer Gaucher devant la justice en 1705, pour un différend de voisinage et de limites de propriété.

Jean et sa famille.

Son fils aîné Urbain, qui a appris le métier de tailleur d'habits, se marie en 1711 avec Catherine Conseil, fille d'un marchand savoyard établi à Orbey.

Jean perd son épouse en 1712. Comme il a encore cinq enfants mineurs à la maison, Nicolas Husson fils du prévôt décédé en 1688 et parrain d'un mineur, est désigné tuteur des enfants, suivant la coutume.

Jean se remarie en 1717 avec Marguerite Grandidier, fille d'un confrère tailleur, après avoir passé un contrat de mariage. Marguerite lui donnera encore trois fils qui décéderont en bas âge.

A la demande du fils aîné Urbain, qui doit se méfier de sa belle-mère (elle a son âge...), on procède à l'inventaire des biens de la communauté Patry-Husson. Y sont détaillés les biens anciens du père et de la mère, ceux amenés en communauté pendant le mariage, immobiliers, mobiliers, argent, vaisselle, batteries de cuisine, literie et linge, outils, grains, fourrages et bestiaux, dettes passives et actives. En 1722, à la demande d'Urbain et de Nicolas Husson le tuteur, il sera procédé à la vente aux enchères des biens de la mère.

Les enfants de Jean grandissent, se lancent dans la vie et fondent leurs foyers. Joseph est parti à Fraize en Lorraine, en sera bourgeois, s'y mariera et aura des enfants. Dominique est établi à Saint Dié, exerce comme maréchal ferrant, y devient bourgeois et aura de la descendance. Anne se marie en 1721 avec Nicolas Mougé d'Orbey; Marie servante reste célibataire et Nicolas, cultivateur, se marie avec Suzanne Lucaire du lieu.

Anne, la sœur de Jean, était décédée en 1708 et Laurent Mercier, le beau-frère, en 1725.

Jean mènera une existence sans grand problème et meurt à quatre-vingt ans en 1742. Après son décès, il est procédé à l'inventaire et au partage de ses biens qui seront repris en presque totalité par son fils cadet Nicolas, en vertu du droit de juveigneurie en usage au Val d'Orbey, qui veut que ce soit le plus jeune fils qui hérite des biens de son père, après avoir dédommagé ses frères et sœurs.

URBAIN I (1682 - 1755)

Après le décès de Jean, le chef de la famille est Urbain et sa personnalité s'affirme dans tous les documents étudiés, par contraste avec son frère Nicolas, plus effacé. Cela s'est d'ailleurs déjà manifesté au remariage du père.

De son union avec Catherine, il aura 6 enfants dont cinq vivront : Marie (1712-17..), Catherine (1714-1767), Urbain (1716-1797), Jean-Baptiste (1725-1795) et Marie Anne (1728-1792). Ses enfants seront tous instruits, sachant lire et écrire.

Plutôt paysan que tailleur d'habits.

Bien qu'il soit tailleur, c'est l'agriculture qui sera en fin ce compte l'activité principale d'Urbain. Au début de son mariage, il possède une chèvre et un bouc et a hérité du bidet de sa belle-mère ainsi que d'une portion de sa maison située au "Fain".

Urbain entretient en permanence quatre vaches et cultive l'avoine, le seigle, le chanvre, le lin, des pommes de terre, produit du fourrage, de la paille à litières et de la paille à recouvrir les toits. Pour le chanvre et le lin, il possède plusieurs tours à filler à la maison et possède un stock de toiles de lin ou chanvre. Le matériel et outillage nécessaires à la ferme sont périodiquement renouvelés, principalement lors des ventes aux enchères.

La constitution du patrimoine.

Urbain doit aussi constituer son patrimoine. En 1719, il achète un champ nature de jardin labourable contenant environ le quart d'un demi-journal au lieu dit "Adam Christienne" et un champ d'un quart de quart de jour situé au Feigne, pour 27 florins de principal. Plus un pré d'une fauchée et demie au lieu-dit "Au pré Pechey" au-dessus du Faing pour 136 florins de principal plus 1 écu pour épingle à la femme du vendeur. En 1729, il achète un champ d'un journal et demi au lieu-dit "La Morte Eau" pour 96 florins de principal.

Comme sa famille s'est agrandie et que plusieurs ménages cohabitent sous le même toit, un problème d'espace se pose pour Urbain. Il acquiert donc en 1730 une maison située au canton du Fain sur le grand chemin, des héritiers de feu David Miclo. Mais l'achat a dû se faire en quatre opérations étalées dans l'année, car il a fallu circonvénir chaque héritier, lui acheter sa part et lui donner en plus un tringeld, ou à sa femme !

En 1736, Urbain achète en sus un champ au "HOpar" pour 106 florins. En 1739, achat d'un pré au canton de "Verpéris" de la contenance d'une demi-fauchée, plus un autre d'une petite fauchée, plus un autre pré dit "Les Rouste" d'environ une demi-fauchée, toujours dans le même canton. Le tout pour la somme de 350 florins de principal et 12 livres de tringeld.

En 1741, il acquiert un petit meix dit "derrière chez Renaud" d'un quart de jour, pour 43 florins 7 batz 5 rapps. En 1743, un pré d'une petite fauchée au canton du Faing pour 150 florins de principal et 9 livres de tringeld. En 1744, il achète encore un jardin potager d'environ un demi-quart de jour au lieu-dit "Au Meix Basge" pour 51 livres de principal. En 1754, il acquiert un terrain nature pré et champ d'environ deux journées pour 350 florins et en 1755 encore un pré dit "Pré Brode" contenant trois quarts de fauchée pour 515 florins.

Des opérations financières.

Pour les grains, Urbain achète beaucoup lors des ventes de la dîme de l'église. Mais en 1723 et 1725, n'ayant pu payer comptant ses achats, il est obligé de signer une obligations aux consordiers (14) et ne sera en mesure de régler ses dettes qu'en 1741 !

Si Urbain effectue beaucoup d'achats mobiliers et immobiliers, il signe également beaucoup d'obligations. Les termes en sont toujours identiques: l'emprunteur s'engage à rembourser la somme en un an avec les intérêts à 5%. Dans la réalité, les délais ne sont jamais respectés et il peut se passer des décennies avant que le créancier ne recouvre son argent et bien souvent ce sont les héritiers des deux parties qui ont à solder ces problèmes.

Urbain a, semble-t-il, risqué à plusieurs reprises ses biens en les hypothéquant pour des parents ou amis dont il s'est porté caution solidaire, lorsque ceux-ci étaient contraints d'emprunter. Mais connaissant bien Urbain, nous savons que son patrimoine était bien géré et qu'à son décès il laissait plus de dettes actives que passives.

Un bourgeois très actif.

Urbain semble plus actif que ses pères, au sein de la communauté. Avec son frère Nicolas, il fait partie en 1731 des cent dix-huit habitants prenant fait et cause pour la révolte qui agite le bailliage autour de la vieille question forestale, mais qui tournera mal. En 1737, chaque mutin devra rembourser la somme de 78 livres 12 sols et 3 deniers, pour les sommes qui avaient été engagées en frais d'avocats et autres.

Il est doyen d'Orbey en 1734. Cette charge créait des servitudes supplémentaires dans sa vie quotidienne, mais avait aussi des avantages. Chaque intervention du doyen était en effet rémunérée, que ce soit pour les criées ou publications des décrets, les affichages des encans, les prises des inventaires de biens, les convocations des hommes...

En 1741-1743, Urbain est aussi l'un des députés de la communauté; son frère Nicolas est doyen de l'année 1749.

Urbain règle scrupuleusement les tailles seigneuriales et royales ; les corvées, qui n'ont plus le même caractère qu'à l'époque des grands travaux de Vauban, sont réglées en espèces sonnantes.

Comme ses pères, Urbain est souvent requis comme témoin chez le notaire. Il fait dire que les témoins sont rétribués pour leur dérangement à La Poutroye.

Lorsque son cousin Laurent Mercier est décédé en 1733, Urbain est désigné comme tuteur des cinq enfants mineurs et chargé de leur éducation, de les soigner, les habiller, les placer, de faire apprendre le métier de tailleur d'habits à Laurent III, de gérer l'héritage des mineurs et rendre périodiquement compte de sa gestion.

Urbain et sa famille.

En 1748, son fils Jean-Baptiste est poursuivi en justice pour avoir molesté un habitant de La Poutroye qui lui était redevable d'une somme d'argent.

Les enfants d'Urbain commencent à s'établir dans la vie, se marient et fondent leurs foyers à Orbey. En 1737, Marie se marie avec Michel Guidat des Hautes Huttes ; Urbain II, agriculteur, épouse Elisabeth Jacques. En 1741, Anne Catherine se marie avec Joseph Minoux et en 1749, Jean-Baptiste, agriculteur, convole avec Marie Haxaire ainsi que Marie-Anne qui se marie avec Michel Jacques.

Les années passent et Urbain gère son patrimoine avec sagesse. Lorsqu'il meurt en 1755, on trouve dans les comptes de son livre-journal près de 2000 livres de dettes actives dûes par trente neuf particuliers, sans compter ce qui est dû par ses enfants, contre 850 livres de dettes passives.

L'inventaire des biens est dressé en 1756. La veuve garde pour elle la maison un jardin potager, deux prés et un champ. Le reste des biens immobiliers est partagé équitablement entre les cinq enfants. Les biens gardés par la mère reviendront à Jean-Baptiste le fils cadet, suivant le droit de juveigneurie du Val d'Orbey.

URBAIN II (1716 - 1797)

La famille Patry a tendance à perdre de son unité à la quatrième génération, ce que démontre l'étude des archives. Jean-Baptiste a son pôle d'attraction autour des Haxaire, tandis qu'Urbain II est lié avec les Jacques, mais reste le chef des Patry et s'occupe activement de leurs intérêts. A la mort de son père, il dirige la succession et est le porte-parole de ses frères et soeurs.

La famille de sa femme est une grande famille de meuniers du bailliage. Lorsqu'Urbain s'est marié, son père lui a fait un Morgengab (15) de 500 livres en avance d'hoirie, pour subvenir aux frais du mariage et d'installation du ménage.

Une vaste famille.

Le couple Urbain-Elisabeth aura treize enfants, dont huit vivront : Antoine (1739-1796), Jean-Baptiste (1741-1794), Urbain (1742-1807), Dominique (1747-1819) Michel (1751-1817), Elisabeth (1753-1801), Marguerite (1757-1801) et Joseph (1761-1831).

Les enfants sauront tous lire et écrire. A l'exception de Dominique, les garçons seront tous agriculteurs à Orbey, sauf Urbain III qui s'établira à La Baroche.

La petite famille habite au bas du village, au bas de l'église, dans une maison toute de pierre avec attenants un petit jardin potager et un petit pré d'un trentième de fauchée. Urbain avait acquis la maison pour 710 florins de sa belle mère veuve, Anne Husson, qui était une cousine de sa grand-mère.

Le patrimoine.

Urbain, qui est agriculteur, se constitue son patrimoine. En 1743, il achète un petit jardin potager situé au canton dit " Le champ de la Chibe " d'environ un quart de jour pour 25 florins de principal, plus un champ d'un demi-quart de jour au canton de Busset, plus une portion de champ au " Champ de la Chibe " - qu'il acquerra en trois fois - d'environ un quart de jour, le tout pour 25 florins de principal et 24 sols de tringeld. En 1749, Urbain rachète à ses beaux-frères leurs parts d'héritage venant de sa belle-mère : une portion de pré dit " Le Pré du Moulin " au canton dit " Le Pré Brodé ", plus une portion de pré dit " Au Pré de la Biche ". En 1755, il acquiert un pré d'une demi-fauchée situé " le moulin de Michel Jacques " pour 515 florins

En 1757, il acquiert encore un pré de la contenance d'environ une demi-fauchée au "Pré Brode ", un champ à " La Grange Herquate " contenant un journal, un petit champ au " Champ Antoine ", un pareil champ au " Champ de la Chibe " et une petite portion de pré " Au Pré du Moulin ", pour 1000 livres tournois de principal.

En 1749, sa femme a aussi apporté en héritage deux prés et trois champs.

Le train de culture.

Urbain acquiert petit à petit l'outillage indispensable au travail de la ferme, notamment dans les ventes aux enchères. Il cultive le froment, le seigle, les haricots, les pois, les pommes de terre et le fourrage nécessaire aux deux vaches, à la génisse portant veau, sans compter le porc et les poules. Il fait son beurre, fabrique du fromage et conserve de la choucroute en tonneaux. Urbain cultive aussi le lin et le chanvre mais ne file pas à la maison.

Les responsabilités communautaires.

En 1746, Urbain est désigné tuteur de l'enfant de feu Joseph Jacques, un de ses beaux-frères, dont il prend en charge l'éducation, l'installation et la gestion de l'héritage.

Comme ses pères, il est souvent requis chez le notaire comme témoin, et en 1759 est le doyen d'Orbey.

En 1758, Urbain fait partie des bourgeois d'Orbey qui portent plainte contre le prévôt Simon, en raison des mauvais traitements qu'il exerce contre eux, et demandent sa radiation.

Malgré son important train de culture, et sans doute pour améliorer sa situation matérielle, Urbain est à nouveau doyen d'Orbey en 1762, 1763 et 1764. La fonction, d'abord annuelle, a été reconduite pour Urbain en raison du travail occasionné par le mauvais caractère des habitants. Il fait aussi fonction de gardien de prison et collecte les tailles. En 1770, c'est son frère Jean-Baptiste qui est doyen.

Les enfants s'établissent.

Ses enfants commencent à se marier et à s'installer à leur compte. Urbain III se marie en 1766 avec Elisabeth Bato du lieu et s'établira comme cultivateur à La Baroche. En 1772, Antoine épouse Catherine Simon d'Orbey. Dominique, qui est Garde du tabac pour la Ferme du Tabac (16) à la Brigade de Kaysersberg, épouse en 1775 Thérèse Baur de Kientzheim. Joseph se marie avec Madeleine Joannes de La Poutroye en 1784. Et en 1787, Jean-Baptiste épouse Odile Bedez, veuve d'un petit cousin Mouge. Michel, Elisabeth et Marguerite resteront célibataires

Tracas financiers et familiaux.

En 1776, Urbain ne peut payer que 3 livres sur 6 pour les corvées seigneuriales, parce qu'il est infirme à la suite d'un coup de couteau dans un œil qui l'a rendu borgne, mais il n'est pas exempté pour les tailles.

Les temps doivent être durs, car ses fils, tout comme l'oncle Nicolas, sont souvent inscrits comme insolvable à partir des années 1776. En 1779, Urbain perd son épouse Elisabeth.

En 1781, il est assigné devant la justice par son fils Antoine. Celui-ci lui reproche d'avoir gardé la somme de 330 livres que le maître-bourgeois lui avait donné lorsqu'il était parti comme milicien en 1762 (17). Antoine avait confié l'argent à son père qui avait pris cela comme un don. Malgré ses justifications, Urbain est condamné à rembourser la somme à son fils avec les intérêts. Après cette affaire, on constate nettement à travers les documents que le père a rompu les liens avec le fils aîné.

Il est aussi procédé cette année à l'inventaire et l'estimation des biens meubles et immeubles de la communauté Patry-Jacques. Urbain, âgé, ne tenait pas à se soucier des problèmes de succession, d'autant plus qu'il avait pas mal de dettes passives. Outre la part qui leur revient de leur mère, il donne à ses enfants sa propre part, exigeant seulement qu'Elisabeth, Jean-Baptiste et Michel qui ont acquis par enchères entre eux la maison, le logent, lui laissent la jouissance du poêle, le chauffent, le blanchissent, le soignent et le soulagent dans ses malaises et infirmités. Il demande aussi à tous les héritiers le versement d'une petite rente à leur soeur Marguerite qui est infirme, afin qu'elle puisse subsister. Les enfants se partagent également les dettes passives, en contrepartie des biens qu'ils ont eus de leur père.

Ayant enfin réglé sa succession, en 1782, Urbain demande à ses enfants, en parlant de sa mort prochaine, de prier pour le repos et le salut de son âme et de lui faire des funérailles à la manière usitée à Orbey.

Il vivra quand même encore une quinzaine d'années et s'éteindra en 1797.

La descendance d'Urbain, qui fut nombreuse jusqu'à avant la seconde guerre mondiale, est éteinte à Orbey. Les Patry qui subsistent de nos jours à Lapoutroie sont issus de son frère Jean-Baptiste Patry-Haxaire. L'auteur de ces lignes est un descendant de Dominique, le garde-tabac, dont la branche est fixée à Guémar depuis 1830.

Hervé PATRY
rue du Presbytère
68970 GUEMAR

NOTES

- 1) *Marquillier* : sacristain, ou membre de la fabrique de l'église.
- 2) *Meix* : petit champ clôturé, toujours attenant à une maison.
- 3) *Florins* : unité monétaire de compte, encore très employée en Alsace au XVII^e siècle. 1 florin valait 15 batz contenant 10 rappes. 1 florin équivalait à 1 livre tournois de France, 13 sols et 4 deniers.
- 4) *Quarteron* : unité de surface.
- 5) *Milice provinciale* : ancêtre de l'armée de conscription. Chaque communauté devait fournir et équiper des miliciens, tirés au sort parmi les jeunes gens célibataires.
- 6) *Prévôt* : officier nommé par le seigneur et chargé des affaires seigneuriales dans un village.
- 7) *Leuseutz* : mot inexpliqué.

- 8) *Filliolage* : relation de filleul.
- 9) *Journée* : unité de mesure de superficie des champs, valant environ 20 ares. C'était " ce qu'un homme pouvait travailler en un jour ".
- 10) *Fauchée* : unité de superficie pour les prés, correspondant à ce " qu'un homme pouvait faucher dans la journée. "
- 11) *Jour* = journal de terre, unité de superficie.
- 12) *Bangard* : gardien du ban communal, garde champêtre.
- 13) *Limes* : fortifications.
- 14) *Consordier* : responsable de la fabrique de l'église.
- 15) *Morgengab* : don que l'on faisait le matin de la nuit de noces.
- 16) *Ferme du tabac* : un service des impôts indirects. Le Roi concédait, affermait à des particuliers ou à des groupes de financiers la levée des impôts indirects, comme celui sur les tabacs, ou encore la fameuse gabelle.
- 17) *Maître-bourgeois* : bourgeois désigné par la communauté pour la représenter durant un an. Il gérait le budget du village et avait surtout la tâche ingrate du contrôle des rôles d'imposition et de la levée des impôts.

SOURCES

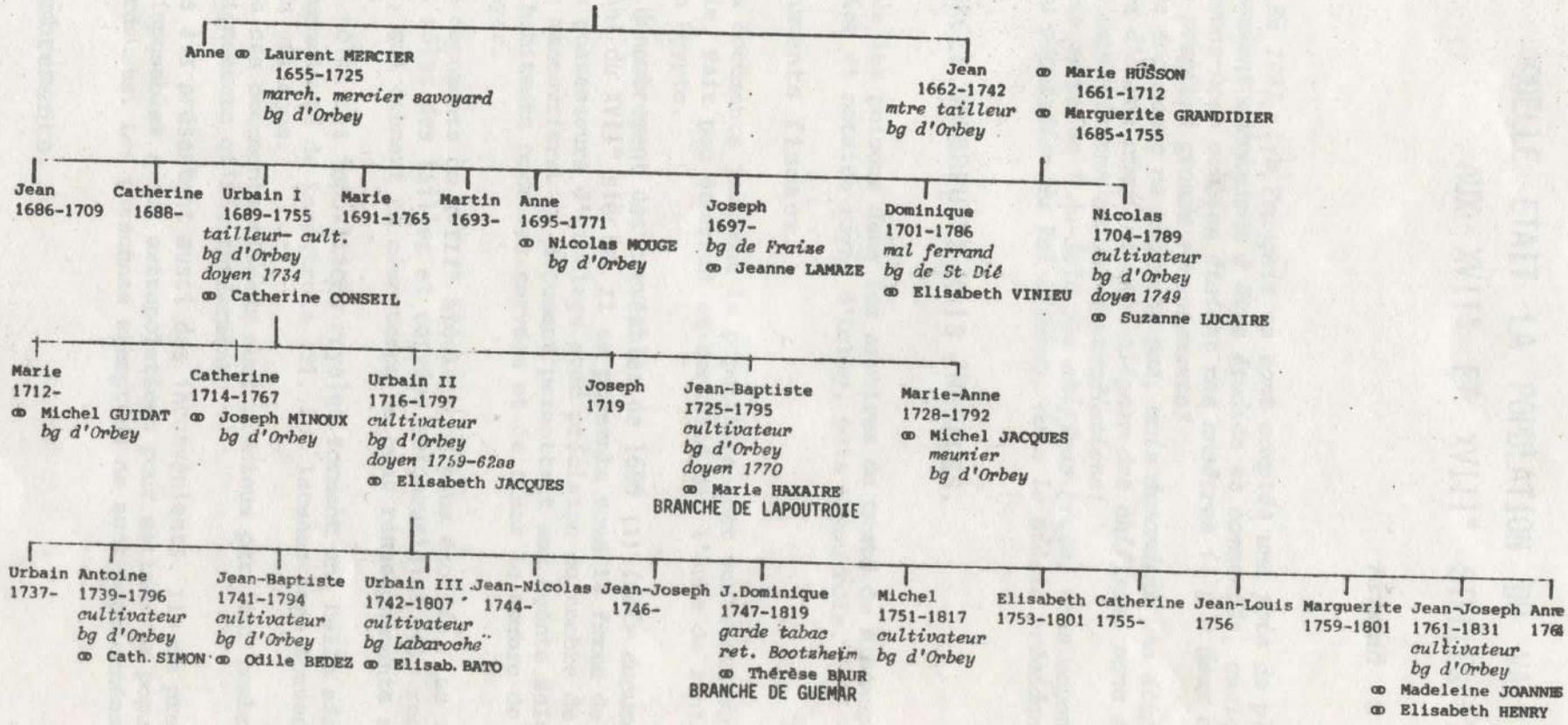
ARCHIVES DU HAUT - RHIN .

- Registres paroissiaux d'Orbey, Fréland, Lapoutroie, Labaroche, Le Bonhomme, Lièpvre, Kayzersberg, Munster et Sainte Marie-aux-Mines.
- Archives du Comté de Ribeaupierre : série E.
- Notariat du Val d'Orbey : série 4 E .
- Justice du Val d'Orbey : série 3 B .

N O T A :

Les intertitres, les notes et l'indication des sources sont l'oeuvre de la rédaction.

Renault PATRY ♂ Catherine ANTOINE
 16.-1704 1619-1699
 march. mercier
 bg d'Orbey
 doyen 1675



ARBRE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE PATRY

QUELLE ETAIT LA POPULATION DU VAL D'ORBÉY AUX XVII^e ET XVIII^e SIECLES ?

Armand S I M O N

" En 1982, les Français se sont comptés une fois de plus ; les résultats du recensement commencent à être étudiés et commentés, quelquefois avec passion. Savons-nous combien étaient nos ancêtres il y a deux ou trois siècles, avant les premiers grands recensements ?

Les documents ne manquent pas, mais demandent une étude circonspecte. Les greffiers d'alors aimaient bien aligner des chiffres, sans s'inquiéter outre mesure des imprécisions ou des contradictions !

Mais surprise ! Au-delà des chiffres bruts, nous voyons se modifier profondément la population du Val d'Orbéy, dans le siècle précédant la Révolution. "

DES SOURCES NOMBREUSES MAIS INÉGALES.

Nous les puisons dans les archives du Comté de Ribeaupierre et dans celles du greffier et notaire royal d'Orbéy, puis Lapoutroie.

Les documents fiscaux.

Les documents jugeant la population sont surtout à vocation administrative ou fiscale. Fait peu étonnant et constaté dès l'aube de l'histoire, en Mésopotamie ou en Egypte.

Le dénombrement des corvéables de 1686 (1) (*voir document B*) est un exemple intéressant du XVII^e siècle. Il se présente sous la forme de listes nominatives : listes de possesseurs d'attelage avec précision du nombre de boeufs ou de chevaux, listes de manouvriers. Ce document permettait aux agents seigneuriaux de convoquer les habitants pour les corvées et de fixer le nombre de jours exigés, ou la taxe à payer.

Les documents du XVIII^e siècle sont plus étoffés, les séries plus complètes. Ainsi les rôles des tailles et corvées seigneuriales (2), renouvelés assez régulièrement, qui donnent en même temps de bons renseignements sur le poids de la fiscalité.

Les rôles des impositions royales forment une belle série, de 1755 à 1789, pour la communauté de Lapoutroie (3). Les lacunes sont souvent importantes pour les autres villages.

Tous ces documents fiscaux sont précieux par leur nombre et par l'abondance des renseignements qu'ils renferment.

Mais ils présentent aussi des inconvénients. Ils ne prennent en compte que les gens imposables ; les extrapolations pour estimer la population globale sont très hasardeuses. Les personnes exemptées ne sont mentionnées que de façon irrégulière.

Les dénombrements.

Ils sont effectués sur l'ordre du Comte de Ribeaupierre, seigneur du Val d'Orbéy, de l'intendant d'Alsace, ce haut commissaire royal, ou du Gouverneur de la Province, chargé surtout des affaires militaires.

Ces documents présentent toujours un fort aspect économique. Ainsi, le dénombrement de 1698 porte l'intitulé suivant : " Dénombrement fait en conséquence de l'ordre de Monsieur Beotier à nous envoyé de la part de Monseigneur l'Intendant, du nom des lieux ou villages du Val d'Orbey, du nombre des maisons, feux, hommes garçons non mariés au-dessus de Quinze ans, laboureurs, muniés, chevaux, cavalles, boeufs, vaches. " (4) L'Intendant désirait connaître les ressources humaines et matérielles des villages d'Alsace, région frontrière soumise à de nombreuses réquisitions militaires.

Les dénombrements les plus intéressants et les plus riches sont celui de 1732 et celui de 1776 ordonné par le Comte de Ribeaupierre. Les Etats de 1770 et 1771, dressés à une époque de disette, indiquent le nombre des consommateurs de céréales, les récoltes et les réserves de grains. (5)

Mais l'utilisation de ces documents demande beaucoup de circonspection. Ceux-ci recensent les "bourgeois", les "feux", ou les "ménages" sans définir exactement ce que représentent ces concepts. Les épouses ne sont pas comptabilisées, même dans les dénombrements les plus précis comme celui de 1776.

Enfin les énigmes sont fréquentes. Ainsi, à la veille de la Révolution, un Etat du 5 décembre 1786 mentionne 600 feux contribuables (6) alors qu'en 1787-1788, on compte 1988 assujettis à la taille seigneuriale... (7)

Malgré ces difficultés, il est possible de poser quelques repères, afin d'estimer cette population du Val durant l'Ancien Régime.

LA GUERRE DE TRENTE ANS ET SES CONSÉQUENCES.

Un dénombrement de 1632 nous donne 701 " foyers ", hormis ceux de la paroisse de Labaroche oubliée dans le document (8). L'Etat des années 1650 (*voir document A*) mentionne 982 bourgeois dans le Val d'Orbey, avant la Guerre de Trente Ans. (9)

On peut donc fixer le nombre des bourgeois du Val entre 800 et 1000, avant la guerre.

La Guerre de Trente Ans pratique des coupes sombres : il reste 310 bourgeois vers 1650. La population a donc diminué de plus des deux-tiers.

Pour percevoir cette époque de malheur, nous n'avons pas trouvé de documents ou de registres paroissiaux. Les années 1635-36 durent être les plus terribles. Après leur entrée à Colmar en octobre 1634 via le Col du Bonhomme, les Français occupent le château du Hohnack à partir du 3 août 1635. Mais la région est prise entre les soudards français, impériaux et lorrains : pillages, violences et famine se déchainent (10).

La seigneurie de Ribeaupierre sort exsangue de la guerre. Le 28 novembre 1654, le roi Louis XIV écrit à l'intendant De Baussan : " Le Sr Comte de Ribeaupierre m'a fait représenter que le passage et séjour que les gens de guerre ont faits dans ses terres ... ont si fort ruiné et dépeuplé ses villages et l'ont réduit à telle misère qu'il ne peut plus subsister... " (11)

LA FIN DU XVII^e SIÈCLE : UNE LENTE REPRISE.

Les chiffres livrés par les archives ne brillent pas par leur convergence.

1686	: 445 corvéables	
1690	: 358 bourgeois et habitants	
1698	: 234 bourgeois et habitants	
Fin XVII ^e	: 663 ménages	(12)

Peut-on résoudre ces contradictions ?

Le rôle des tailles royales d'Orbey (13) recense pour l'année 1690 :
291 bourgeois
16 bourgeois hors du Val
9 étrangers hors du Val.

Donc pour la seule localité orbelaise, un total presque égal au chiffre du Val entier cité plus haut ! Les chiffres globaux de 1690 et 1698 apparaissent donc très peu fiables.

Dans un petit mémoire touchant la taille seigneuriale, un Conseiller seigneurial remarque que l'exigence d'une taille de 731 florins (soit 1200 livres tournois environ) n'est pas excessive car " il y a au moins cinq cents habitants au dit Val... Il n'en revient donc que deux livres et demie à chaque chef de famille. " (30 avril 1686) (14) Pour le conseiller, le Val compte donc 500 chefs de famille, sens du mot habitant, chiffre proche des 445 corvéables recensés la même année.

En octobre 1687, un avocat du seigneur signale que " le Val est composé de quatre paroisses faisant deux mille habitants, riches en bestiaux. " (15). Ce nombre de 2000 habitants est repris dans un autre mémoire daté de 1696 (16) L'ampleur du chiffre permet de prendre le vocable d'habitants dans son sens actuel.

Or, en acceptant la moyenne très raisonnable de 3 personnes par famille ou ménage fiscal, on constate que les 663 ménages recensés à la fin du siècle pouvaient abriter environ 2000 personnes.

En bref, vers 1700, le Val compte environ 700 ménages ou bourgeois, soit 2000 habitants. La population d'avant la Guerre de Trente Ans n'est pas rattrapée, plus de cinquante ans après la fin du conflit. Que d'âpres difficultés, d'époques de troubles et de misère transparaissent derrière la sécheresse des chiffres!

LE XVIII^e SIÈCLE : UN BOOM DÉMOGRAPHIQUE,

Le dénombrement de 1732 est un document intéressant. (17) (*voir document C*) Il recense les cellules familiales et économiques, en comptant les chefs de famille : bourgeois et étrangers mariés, veufs, veuves. Il rajoute les garçons, filles, valets et servantes.

Les épouses ne sont pas mentionnées. Nous considérerons qu'elles sont en nombre égal à celui des " bourgeois et étrangers " chefs de famille.

Les additions de toutes ces catégories nous donnent un total de 3927 habitants pour le Val d'Orbey en 1732. Un quasi doublement depuis 1700.

Quarante ans plus tard, la population a de nouveau doublé. Les statistiques sur les réserves de grains et les consommateurs de céréales, en 1770 et 1771, nous donnent pour la première fois le nombre total des habitants : (18)

1770 : 7560 habitants.

1771 : 8120 habitants.

La différence considérable entre ces deux chiffres vient du cas d'Orbey, où la population passe brusquement de 3100 à 3600 habitants en un an. L'erreur est évidente, mais où se situe-t-elle?

Le dénombrement de 1776 est effectué sur ordre de Charles II, duc de Bavière et seigneur de Ribeaupierre, donné le 14 janvier 1776. (19) (*voir document D*) Un travail remarquable qui distingue les enfants par tranches d'âge de cinq ans et par sexe, les domestiques et les servantes étrangers ou du Val d'Orbey ; il dénombre aussi le bétail.

Mais sa conception nous étonne et révèle bien les structures sociales de l'époque. Les épouses des chefs de famille ne sont toujours pas comptées ! On recense dans des catégories bien distinctes les "enfants" de 20 à 30 ans, les célibataires de plus de trente ans vivant chez leurs parents et les célibataires qui tiennent ménage et ne vivent plus chez leurs parents.

Nous trouvons le chiffre de 7316 habitants pour le Val d'Orbey en 1776, les ajustements nécessaires ayant été faits. Ce nombre confirmerait plutôt la statistique de 1770, mentionnée plus haut, que celle de 1771.

Le Comté de Ribeaupierre tout entier (20) a 24415 habitants. Les " Val d'Orbiens " (21) en représentent donc presque un tiers !

Fait remarquable. Qui aurait pensé que les robustes vigneronns des bailliages de Ribeaupierre, Bergheim et Zellenberg devraient s'unir pour dépasser en nombre - et de peu - les Welsches fabricants de fromage, éparpillés dans leurs rudes montagnes ?

La fin du XVIII^e siècle confirme cet essor démographique :
An VII (1798-99) : 10377 habitants pour le Val d'Orbey (22)
1801 : 10961 habitants.

BILAN.

Nos quelques chiffres permettent de tracer les grandes lignes de l'histoire démographique du Val.

Après la catastrophe de la guerre de Trente Ans, la population se relève lentement durant la deuxième moitié du XVII^e siècle. Elle ne retrouve son niveau de 1630 que vers 1730, un long siècle plus tard.

La plus grande partie du XVIII^e siècle connaît une phase de forte expansion démographique. La population double de 1732 à 1776, et triple pratiquement de 1732 à 1801.

Quelles sont les causes de cet essor ?

Elles sont multiples et complexes. L'étude des comportements démographiques : évolution des naissances, décès, composition des familles, recul de la mortalité, l'analyse de la situation économique apporteront de précieux renseignements. Mais ce travail mérite qu'on lui consacre un autre article.

Le Val d'Orbey se présente aussi comme un modèle réduit de la situation française.

Notre pays est au XVIII^e siècle le plus peuplé et le plus dynamique d'Europe. Les conquêtes révolutionnaires et napoléoniennes témoignent de ce dynamisme qui n'était pas seulement celui des droits de l'homme et du citoyen.

La population du canton de Lapoutroie atteindra son point culminant en 1846, avec 13859 habitants.

Ce sera ensuite le lent déclin, sous la pression de l'exode rural et des difficultés industrielles. En 1982, les premières estimations du recensement donnent 8256 habitants pour le Canton Vert...

SOURCES UTILISÉES.

Archives Départementales du Haut-Rhin. (A.D.H.R.)

Série E : Seigneurie de Ribeaupierre : E 709, E 1491, E 1507, E 1513,
E 1537, E 2408.

Série 19 J 70 : Extraditions de Munich.

Archives Communales de Lapoutroie. (A.C. Lap.)

Séries HH 1 et HH 2 : Population.

Série L 6 : Comptes communaux.

I.N.S.E.E. : Chiffres des recensements de 1801, 1846, 1982.

NOTES.

- 1) A.D.H.R. E 1491.
- 2) Taille : impôt direct payé en argent.
- 3) A.C. Lap. série L 6.
- 4) A.C. Lap. HH 1.
- 5) A.C. Lap. HH 2.
- 6) L'administration fiscale d'aujourd'hui parlerait de ménages, de foyers.
- 7) A.D.H.R. E 709, E 1513.
- 8) A.D.H.R. E 1491. Nous avons additionné le nombre de bourgeois, de veuves, orphelins, pupilles et non-bourgeois.
- 9) A.D.H.R. E 709. Un bourgeois est un habitant chef de famille jouissant dans son village de tous les droits de "citoyenneté" et surtout celui d'élire des représentants.
Un non-bourgeois ou manant est un résident "étranger", ne possédant pas la totalité des droits, mais étant sous la protection du seigneur.
L'accession à la bourgeoisie ou à la manance donne lieu, théoriquement, à la perception d'une taxe seigneuriale.
- 10) Voir par exemple Rodolphe REUSS : *L'Alsace au XVII^e siècle* (pp 87, 117)
- 11) A.D.H.R. E 2408.
- 12) A.D.H.R. E 1491 (1686), A.C. Lap. HH 1 (1690, 1698), A.D.H.R. E 709 (Fin XVII^e)
- 13) A.D.H.R. E 1507.
- 14) A.D.H.R. E 1537.
- 15) A.D.H.R. 19 J 70 : "Requête du Prince de Birckenfeld au Roi. et à Nosseigneurs de son Conseil, établie par l'avocat Louis Hilaire Fremyn, au sujet des procès sur les tailles seigneuriales.
- 16) A.D.H.R. E 1537.
- 17) A.D.H.R. E 1491.
- 18) A.C. Lap. HH 2. Statistiques dressées à la suite de la disette de 1770, sur ordre du Conseil Souverain de Colmar. Les chiffres cités sont ceux des consommateurs de seigle et d'orge. Les pièces mentionnent encore les consommateurs de froment :

Orbey	2 ménages
Lapoutroie	4 ménages
Fréland	2 maisons
Labaroche	2 maisons
Le Bonhomme	2 maisons.
- 19) A.D.H.R. E 709.
- 20) Le Comté de Ribeaupierre comprenait les bailliages d'Orbey, Ribeuwillé, Guémar, Zellenberg, Heiteren, Wihr-au-Val, Sainte Marie-aux-Mines, Bergheim.
- 21) Val d'Orbiens : nom donné assez fréquemment aux habitants du Val dans les archives du XVIII^e siècle.
- 22) A.D.H.R. E 1491.

DOCUMENTS.

A - Population avant et après la Guerre de Trente Ans.

Villages	Bourgeois	
	Avant la guerre	Après la guerre
Le Bonhomme	66	7
Fréland	250	60
Hachimette	110	30
Lapoutroie	256	96
Orbey	300	117

- SOURCE : ADHR E 709. " Etat des châteaux, villes et villages du Comté Qui ont été ruinés ou dépeuplés par la guerre de Trente Ans et indication de la population existant dans ces lieux avant et après cette guerre. " (environ 1650).
- Hachimette correspond à la paroisse de La Baroche qui, avant la guerre de Trente Ans, englobait La Baroche et Hachimette.

B - Dénombrement de corvéables en 1686.

Villages	Total corvéables	dont manouvriers	dont possesseurs d'attelages	Chevaux	Paires de bœufs
Le Bonhomme	36	10	26	25	2
Fréland	78	45	33	4	32
Labaroche	51	22	29	4	30
Lapoutroie	97	46	51	21	40
Orbey	150	92	58	31	38
Huttes	33	19	14	9	6
TOTAL	445	234	211	94	148

- SOURCE : ADHR E 1491.
- NOTA : Quelques possesseurs d'attelages avaient en même temps des bœufs et un cheval.

C - Dénombrement de 1732.

Villages	Le Bonh	Fréland	Labar	Lapoutr	Orbey	TOTAL
Bourgeois chefs de fam.	65	101	80	210	284	740
<i>Epouses</i>	65	101	80	210	284	740
Veufs	1	1	-	3	12	17
Veuves	7	7	6	13	14	47
Garçons	114	146	137	221	381	999
Filles	114	122	141	272	380	1029
Valets	7	1	14	19	25	66
Servantes	29	12	7	61	42	151
Etrangers chefs de fam.	18	8	7	27	9	69
<i>Epouses des étrangers</i>	18	8	7	27	9	69
TOTAL	438	507	479	1063	1440	3927

- SOURCE : ADHR E 1491.

- NOTA : Le nombre des épouses de bourgeois et d'étrangers a été rajouté par nous.

D - Dénombrement de 1776.

Villages	Le Bonh	Fréland	Labar	Lapoutr	Orbey	TOTAL
Chefs de famille	145	198	172	222	477	1214
<i>Epouses</i>	145	198	172	222	477	1214
Veufs - veuves	20	49	43	75	62	249
Célibataires t. mén.	16	32	6	40	15	109
Enfants : 1-5 ans	89	180	122	224	463	1078
Enfants : 5-10 ans	93	145	77	217	352	884
Enfants : 10-15 ans	70	134	99	157	331	791
Enfants : 15-20 ans	74	115	74	108	314	685
Enfants : 20-30 ans	101	84	80	120	348	733
Célibataires chez par.	19	8	7	13	4	51
Domestiques	49	54	28	92	85	308
TOTAL	821	1197	880	1490	2928	7316

Chevaux	20	5	4	23	17	69
Boeufs	-	53	96	74	66	289
Vaches	500	572	312	789	1275	3448
Porcs	-	82	32	91	322	527
Chèvres	100	280	120	268	649	1417
Moutons	-	-	-	-	11	11

- SOURCE : ADHR E 709.

- NOTA : Le nombre des épouses, jugé équivalent à celui des chefs de famille, a été rajouté par nous.

LES ORIGINES DE LA FAMILLE LEFEBURE

Soeur Béatrix F R A N Ç O I S

" Les Lefébure occupent une place prépondérante dans l'histoire d'Orbey au XIX^e siècle.

Soeur Béatrix, qui connaît bien la famille et son histoire, présente ici quelques éléments de leur généalogie. "

Jean-Baptiste Charles Eugène LEFEBURE, le futur maire d'Orbey, est né en 1808. Ses parents étaient Jean-Baptiste Denis Arnoult LEFEBURE et Thérèse Charlotte COSTE, dont le mariage avait été célébré au Havre le 10 Frimaire an VI (30 novembre 1797). La famille Lefébure n'était pas havraise de très longue date.

Arnoult LEFEBURE, le grand-père de Jean-Baptiste Denis Arnoult, était originaire de Blainville, archevêché de Rouen, et fut reçu bourgeois du Havre, où il demeurait depuis huit ans, le 26 septembre 1740.

Denis Arnoult, le fils d'Arnoult, fut baptisé le 26 septembre 1740 en l'église Notre-Dame du Havre et se maria dans la même église le 14 janvier 1772 avec Marie LE CORDIER et mourut au Havre le 5 avril 1811.

Sa déclaration de revenus, lors de l'emprunt forcé de l'an II, nous éclaire sur ses activités de négociant et l'état de sa fortune. Il possède des parts dans deux navires, ainsi que des " intérêts dans divers navires et marchandises de retour de pacotilles ", quelques fermes dans la campagne havraise dont il tire des rentes foncières, et une participation dans une fonderie de cuivre à Maromme. Il a alors quatre enfants à charge et le total avoué de ses revenus se monte à 14 791 livres, le plaçant parmi les plus fortunés du Havre.

Dans l'almanach de l'an XI (1803), on lit : " Lefébure frères, négociants." Ils figurent dans la liste des notables du Havre.

Jean-Baptiste Denis Arnoult LEFEBURE transfère son domicile à Paris, le 26 octobre 1824, emmenant sa famille avec lui, et notamment Jean-Baptiste Eugène Lefébure, le futur maire d'Orbey.

(A suivre)

SOURCES

Renseignements aimablement communiqués par M. le Comte Gilbert de Chabannes de la Palice.

Archives du Havre.

Archives de Ronfeugerai (Orne).

GENERALOGIE PARTIELLE
DES FAMILLES LEFEBURE
ET DE CHABANNES DE LA PALICE

LEGENDE .

1740-1811 : naissance et décès.
n 1924 : né en ...
+ 1920 : décédé en ...
⊗ (1772) : mariage (date).

Arnoult LEFEBURE

de Blainville

bg du Havre en 1740

Denis Arnoult ⊗ Marie LE CORDIER

1740-1811 (1772)

Jean-Baptiste Denis Arnoult ⊗ Thérèse Charlotte COSTE

(1797)

Jean-Baptiste Charles Eugène ⊗ Adèle HERZOG

1808-1874

1314-1900

Léon ⊗ Marie-Anne FROMENT-MEURICE

1837-1911

1849-1876

Emmanuel Henri Paul Eugène ⊗ Cécile H. H. de BOUSQUET

+ 1920

Comte William LEFEBURE ⊗ Marie-Thérèse de VERNEAUX

sans descendance

Marie-Agnès ⊗ Comte Etienne de CHABANNES de la PALICE

+ 1972 (1923)

+ 1950

Jacques Gilbert

n + 1924 n 1926

⊗ Gisèle du TILLY

Charles-Etienne

n 1928

⊗ Elisabeth de BERLEYMONT

Blanche

n 1930

célibataire

Jean

1932-1973

⊗ Anne de la BOUTRESSE

Véronique

n 1939

⊗ Olivier MOIZARD

Anne

n 1959

Bénédicte

n 1962

Geoffroy

Guy

André

+

Marie-Hélène

Jacques

Emmanuel

Valérie

Violaine

DANS LE TEMPS A FRELAND

Souvenirs recueillis par Josée HURSTEL
auprès d'une habitante du KALBLIN

" Une habitante du Kalblin raconte, guidée par une mémoire sans faille. Ses souvenirs ont permis de rédiger ce récit. Nombre de faits familiers, vécus encore par plus d'un habitant du Val, s'y mêlent à l'évocation d'un passé déjà lointain et révolu : celui des veillées d'hiver, des contes brodés de mystère, des croyances superstitieuses témoignant de l'angoisse face aux forces de la Nature.

Un récit simple et chargé d'émotion, qui est une nouvelle contribution à l'étude de notre patrimoine, dans la lignée de " Pals de Lours ".

LES TRAVAUX ET LES JOURS.

Chaque ferme était minuscule : une à deux vaches, trois c'était beaucoup, et une à deux chèvres, des poules et des lapins, un ou deux porcs, mais pas de moutons.

On faisait beaucoup de culture : champs de seigle et d'orge, un peu de blé alterné avec des pommes de terre. Il y avait aussi du lin et du chanvre. Aux alentours de 1900, le chanvre ne servait plus guère qu'à faire des cordes.

Chaque ferme avait ses pommiers, les " rosaks ", des pommes d'api ou pommes de mai. Il y avait surtout des cerisiers à Fréland : des " st Jean ", des " Seppelamaire ", des " champs du meunier " (parce que les greffes venaient de celui-ci), les " biantchepaille " c'est-à-dire des branches greffées. Chaque fermier savait greffer : le porte-greffe était souvent un cerisier sauvage.

Les vaches ne sortaient guère qu'en automne, d'une part pour qu'elles n'abîment pas les prés entretenus comme des pelouses d'où le moindre caillou était ôté, d'autre part à cause du mauvais oeil. N'importe quel malintentionné qui passait pouvait les rendre malades !

On disait que les courtiers gardaient de la bave de vaches atteintes de fièvre aphteuse, afin de contaminer les étables pour avoir de nouveaux clients. Fièvre aphteuse et tuberculose étaient les deux principales maladies.

Pour acheter de nouvelles bêtes, les hommes partaient quatre, cinq jours, jusque dans la vallée de Villé et même de la Bruche. Ils s'armaient d'une canne ferrée, d'un couteau et serraient dans leur poche l'argent de la bête.

Les loyers des prés devaient être payés pour la st Martin, au 11 novembre donc, quand toutes les récoltes étaient finies. De la st Michel à la st Jean, n'importe qui avait le droit de traverser les champs, mais à partir de la st Jean, on faisait tort au paysan, l'herbe ayant poussé et les champs étant cultivés.

Le bûcheronnage avait bien sûr beaucoup d'importance. Les bûcherons emportaient une peau de chèvre ou de chevreuil qu'ils utilisaient pour s'asseoir dessus, afin de se protéger de l'humidité en forêt.

On dit que pour distiller les cerises, on doit utiliser le cerisier : c'est un bois dur, chauffant régulièrement et longtemps. Pour cuire le pain, il fallait brûler du pin, car il chauffe très fort et très vite, tout en donnant un bon goût grâce à l'odeur de résine.

Dans chaque village, il y avait des moulins à eau. A Fréland se trouvait un moulin non seulement à farine mais à huile. Il s'élevait à l'emplacement de l'actuelle menuiserie Barlier. On y faisait de l'huile de colza, de noix ou même de noisette. Le pain de noisettes pressées qui restait régalaient les enfants.

UNE JOURNÉE DE PAYSANS,

De bon matin...

Le réveil sonnait vers cinq heures et demie ; mari et femme se levaient ensemble. La femme préparait le petit déjeuner pendant que son mari partait à l'étable pour le nettoyage.

A ce moment, son épouse le rejoignait et tous deux se mettaient à la traite, après avoir lavé le pis des vaches. Les paysans confectionnaient eux-mêmes leurs seaux de bois, en hiver ; puis, vers 1920, les récipients de fer galvanisé se répandirent.

Le lait était versé dans un grand chaudron de cuivre, que l'on couvrait pour garder le lait chaud jusqu'à la fin de la traite. Une cuillerée de présure, le lait bien mélangé : tout était prêt pour faire le fromage. Selon que le lait était gras, on écrémait ou non. L'excédent de crème servait à la confection du beurre nécessaire au ménage.

La présure était obtenue en gardant l'eau où avait trempé durant huit jours un estomac frais de veau.

Pendant la traite, les bêtes recevaient du fourrage pour se tenir calmes : en été de l'herbe et l'hiver du foin avec parfois un peu de carottes, de betteraves ou du son. On leur cuisait également du seigle et de l'orge.

Les vaches étant soignées, c'était l'heure du déjeuner. Les enfants s'étaient réveillés et toute la famille se retrouvait à table. Avant 1900, on goûtait la soupe de pommes de terre avec lardons, agrémentée le dimanche d'un peu de crème. Après la guerre de Quatorze, le café au lait, les tartines de pain de seigle avec beurre et confiture remplacèrent la soupe.

La ménagère entretenait sa maison, donnait à manger aux poules, lapins, cochons. Le mari partait aux travaux des champs ou des prés. On avait beaucoup de champs par rapport aux prés, les pommes de terre servant de nourriture aussi bien aux bêtes qu'aux gens : pour ces derniers, on y adjoignait les céréales en part égale.

Le seigle servait à faire le pain pour la famille. Le pain était cuit pour une semaine : cinq miches de trois kilos chacune pour une famille de cinq personnes. Le blé était réservé à la pâtisserie pour les grandes fêtes : Tchénivrer, Pâques, Noël, anniversaires ou fêtes de famille.

Son travail à la maison terminé, la ménagère rejoignait son mari aux champs pour l'y aider. A 10 heures, ils prenaient un casse-croûte : pain de seigle, lard ou munster, ou du " tchik ". Vers 11 heures, la mère de famille prépare le repas de midi.

La pause de midi.

Le repas de midi se composait essentiellement de choux, choucroute, navets aigres ou frais, carottes, poireaux - tout ce qui se cultivait au jardin -, accompagnés de pommes de terre à l'eau surtout, de lard ou de viande fumée (en hiver), de poulet ou lapin en été, de temps en temps. Le dimanche, c'était le pot au feu, seule viande achetée à la boucherie, avec parfois un peu de saucisson. Après la guerre de 14-18, on prenait un café après les repas.

Le repas de midi terminé, on faisait une petite sieste, surtout en été et le travail reprenait jusqu'à 16 heures. De nouveau une petite collation suivie d'un quart d'heure de repos, puis l'on retournait au travail jusqu'à 18 heures, au moment de la traite.

La mère de famille préparait ensuite le repas du soir qui consistait surtout en oeufs sur le plat, café au lait ou soupe aux légumes, et que l'on prenait vers 19 heures - 19 heures trente. Avant et après chaque repas, on manquait pas de dire une prière. En été, le travail reprenait jusqu'à la fin du jour.

Comme il n'y avait pas d'usine, les enfants aidaient leurs parents aux travaux des champs. Ou bien ils étaient employés à des travaux forestiers : bûcheronnage, chemins en forêt, plantation et entretien des sapins, et étaient payés par la commune.

La veillée.

Les soirs d'hiver, il y avait la veillée ; en été, les gens, fatigués, se couchaient ! Les hommes discutaient de l'élevage, des bêtes, de leurs projets de déplacement pour l'achat de bêtes. Les histoires de revenants, les potins du village ne manquaient pas bien sûr.

Vers 1900, les femmes préparaient rouets et fils de lin, brodaient également, ainsi les initiales dans les nappes. Elles tricotaient, ou crochetaient des couvre-lits en coton acheté dans la vallée de Munster. Ce coton provenait de restes de bobines, de déchets achetés à prix réduit aux usines, mis en deux ou trois brins puis roulés en pelotes. Les aiguilles de métal n'étaient pas inoxydables et parfois il fallait ôter la rouille !

Les enfants jouaient. Au jeu de brosse par exemple, assis en rond autour de la chambre. L'un d'eux, assis au milieu, avait les yeux bandés. Les autres se passaient une brosse. De temps en temps, l'un d'eux en donnait un coup sur l'épaule, le dos de celui du milieu qui devait deviner qui l'avait touché. S'il devinait juste, le frappeur prenait la place du frappé. Sinon ce dernier avait un gage : " Tu iras embrasser saint Ignace ! ", un jeu de mots voulant dire : tu iras embrasser sa tignasse. Ou bien il était maquillé de suie...

La veillée se terminait vers vingt-trois heures. On versait aux messieurs un " calice ", car chaque famille avait pratiquement sa distillerie. Pour les dames, une liqueur fabrication maison. Les enfants, munis d'un marteau, cassaient noix et noisettes. Pour tous, pommes et poires ; les petits gâteaux étaient réservés aux fêtes. On chantait parfois des chansons, en patois ou en français.

Avant d'aller se coucher, les gens faisaient leur prière, à genoux devant une chaise ou un lit, toute la famille réunie. Quelques invocations, une dizaine de chapelet était récitée. Parfois les enfants étaient pris de fou-rire : un bruit incongru, une souris qui passait... Et la prière en restait là.

Le lit était chauffé par une brique ou des noyaux de cerise blanchis après distillation et mis dans un sac d'étoffe, et chauffés au four.

CUISINE ET LINGE : L'APANAGE DES FEMMES.

La vaisselle était en terre cuite en général, en émail ou en étain. Le grand couteau à découper le lard avait parfois un manche en corne de boeuf. La vaisselle était lavée dans l'évier en grès de nos montagnes du Kalblin, façonné par les tailleurs de pierre comme les auges et les fontaines. L'eau était chauffée dans des marmites en fonte qui s'emboîtaient dans les cercles de la cuisinière jusque dans la braise.

Les préparations culinaires s'étendaient sur toute l'année. On faisait sécher au soleil ou au four les cerises, quetsches, pommes et poires qu'on emploiera en hiver pour le hoguey. Entre les deux Notre-Dame, en septembre-octobre, les oeufs se conservaient sans pourrir dans du papier journal, de la cendre ou du grain. On sortait les pommes de terre pour les conserver, dès que la petite peau ne s'enlevait plus lorsqu'on les frottait.

De bonnes spécialités.

La tarte à la flamme. (wey a la fiam)

La pâte à pain est étalée en couche mince (deux mm) et mise sur la planche à pain. Une fois enlevée la cendre du four, jetez la pâte sur la brique et laissez cuire une minute ou deux. Préparez à l'avance des poireaux coupés très fins, un oignon, revenus avec des lardons dans un peu d'huile. Lorsqu'ils sont devenus moelleux, étalez-les sur la pâte, du côté qui a été cuit. Remettez le tout quelques minutes sur la brique afin d'achever la cuisson. Sortez les tartes, pliées en quatre et dégustez-les !

La tarte aux bîbîs.

A la fête de Fréland, toujours quatre semaines après Pâques, on faisait la tarte aux bîbîs. On mettait des hannetons en chocolat sur la tarte de fromage. C'était en effet l'époque des hannetons. Et les Frélandais y ont gagné le sobriquet de " Bîbîs " ! Ils le rendirent bien à leurs voisins en qualifiant les habitants de Labaroche de " Tarte de myrtilles " et ceux du Bonhomme de " Gaules de noix " car il n'y a pas de noyers au Bonhomme !

Le peurtak.

Les familles nombreuses et pauvres mettaient leurs chutes de fromage, les fromages ratés, dans une cuve de bois. Ces restes continuaient à moisir et à fermenter et donnaient une pâte molle et crémeuse.

Beautés et servitudes du linge.

En se mariant, une jeune fille apportait son trousseau. Si les draps étaient plutôt petits, les serviettes, par contre, étaient grandes : 70 cm x 70 ! Les gens ne se seraient pas mis à table sans qu'il y ait nappe et serviettes.

Les étoffes.

Le lin était cultivé à la ferme, traité, mis en fil par les femmes en hiver, filé avec des rouets, à la veillée surtout.

A Fréland, à la Halle, il y avait un artisan tisserand jusque vers 1900. Il tissait le lin que lui apportaient les paysans : draps, nappes, serviettes, blaudes, ainsi que les longs tabliers de femmes. Les points employés étaient essentiellement le point de toile et le grain d'orge, aux rayures surélevées, surtout pour les nappes et serviettes. Les couleurs de l'étoffe étaient soit la teinte naturelle, soit grise, bleue, rouge. Les édredons étaient assemblés par des nattes de tricot, pour enjoliver.

La largeur de l'étoffe n'excédant pas 70 cm, il fallait assembler deux largeurs pour former un drap qui d'ailleurs ne bordait pas le matelas, car ce n'était pas l'habitude. Les lits à deux personnes avaient à peine 1,20 m de largeur.

En hiver, les bonnes femmes faisaient parfois des descentes de lit, des coussins en chutes de tissus de toutes les couleurs. Des carrés pliés en triangle étaient cousus sur une toile en commençant par l'extérieur et appliqués au hasard ou en composition.

La lessive.

La lessive n'était faite qu'à l'automne ou au printemps, entre les grands travaux. Elle demandait une ou deux semaines de labeur pour les femmes de la maison. S'il y avait vingt nappes à laver, cela signifiait que vingt semaines s'étaient écoulées depuis la dernière lessive. On comptait en nombre de nappes les semaines qu'il y avait entre les lessives.

Le linge était stocké dans un endroit aéré, pour qu'il ne moisisse pas. Tout l'hiver, les cendres de bois étaient mises de côté. Elles étaient mises dans un sac en toile fine et déposées dans une grande cuve de bois ; on y versait de l'eau bouillante. Quand l'eau était tiède, on y trempait le linge et on l'y laissait vingt quatre heures. Puis le linge était ressorti des cuves, vidées de leur eau qui était à nouveau chauffée.

Pendant ce temps, le linge était brossé et savonné aux auges et fontaines près des maisons. Puis il était remis dans les cuves et l'eau bouillante rever-sée. Ces opérations étaient reprises trois ou quatre fois jusqu'à ce que le linge soit propre.

Le séchage au grand air achevait le blanchiment. Il était effectué sur des fils plutôt que sur les prés, car les poules risquaient de salir. En fendant une bûchette sur quelques centimètres, on fabriquait des pinces à linge.

La blancheur n'était pas celle d'aujourd'hui, mais comme le lin était lui-même grisâtre au départ... A la dernière eau de rinçage, on ajoutait une boule d'indigo acheté chez l'épicier. L'indigo laissait souvent des auréoles indésirables sur le linge. Les couleurs, le bleu en particulier, n'étaient pas " grand teint " non plus !

Le repassage.

On se servait d'énormes fers à charbons garnis de braises. Souvent une cendre s'échappait et allait tacher le linge. Le tissu de lin était difficile à repasser. Mais les gens repassaient beaucoup pour désinfecter.

Les chemises du dimanche des hommes étaient amidonnées. L'amidon était acheté chez l'épicier ou fait soi-même, en faisant bouillir du riz.

(A suivre)

" Vous désirez en savoir plus, connaître les remèdes pour soigner les maladies, rire ou frissonner à la lecture de récits et de légendes...

Eh bien, n'oubliez pas de lire le prochain Bulletin ! "

NOTA : Les titres et intertitres sont l'oeuvre de la rédaction.

DE " VAU D'MOTEÏ " A " SÈVAUMO ".
PARTICULARITES TOPONYMIQUES
DANS LE PATOIS DU VAL D'ORBÈY

André P E R R I N

Ceux qui fréquentent les habitants du Val d'Orbey - même s'ils ne parlent pas leur patois - savent que ces derniers utilisent des noms particuliers pour désigner un certain nombre de localités des environs. Ainsi la ville de Munster s'appelle "Vau d'Moteï" et Sigolsheim est connu sous le nom de "Sèvaumo". Ces appellations anciennes ne manquent pas d'intérêt pour celui qui s'intéresse à la toponymie, c'est-à-dire l'étude des noms de lieu.

Notons tout de suite que ces appellations n'ont rien à voir avec une déformation d'un nom allemand par des "welsches" qui ne connaîtraient pas cette langue. Elles remontent souvent à une forme très ancienne d'origine romane qui n'a pas évolué sous l'influence de la langue allemande. Par contre, des localités qui n'ont pas une origine très ancienne se trouvent facilement un peu estropiés dans leur prononciation patoise. Ainsi Kaysersberg se dit *Keïspè* et Colmar se dit *Colmeur* avec toutefois l'accent tonique repoussé sur la dernière syllabe.

La toponymie nous apprend en effet que les noms des villes, villages, montagnes, rivières, etc ...ont connu bien des variantes au cours des âges. Les archives permettent en général de suivre cette évolution, sans pouvoir toujours remonter jusqu'aux origines. Au delà des documents écrits, les spécialistes retrouvent, dans les noms de lieu, des origines latines, celtes (gauloises), germaniques, voire des racines de la langue indo-européenne. Pour prendre un exemple dans le Val d'Orbey, le Cras, un des sommets de Labaroche, contient dans son nom les deux consonnes KR qui dans la langue indo-européenne des origines signifie le rocher, le caillou, la montagne ... (Cfr le cratère, la Crimée, les Carpathes, etc ...). Tandis que le sommet qui fait face au Cras, le Hohnack, a gardé dans le patois local le nom de *Vorvonè* ou encore *Veurvonè*, de Vorvo ou Borbo, le dieu des sources dans la mythologie celte. (Voir Bourbonne-les-Bains, la Bourboule et ...les Bourbons!) On a d'ailleurs - sans doute dès l'antiquité - exploité longtemps une source au Grand-Hohnack.

L'étude des noms de lieu demande de la rigueur et de l'honnêteté intellectuelle. Il faut se méfier d'une part des étymologies populaires toujours fantaisistes et d'autre part de toute systématisation ou parti-pris. On trouve par exemple des auteurs - notamment en ce qui concerne la toponymie de

de l'Alsace - qui découvrent partout des origines germaniques, là ou d'autres voient au contraire des origines latines.

Le Val d'Orbey a gardé dans son ensemble son caractère et son parler romans, contrairement par exemple à la vallée de Munster qui s'est germanisée au moyen âge en partie sous l'influence des moines du Val Saint-Grégoire. On relève cependant les noms allemands d'un certain nombre de lieudits sur le territoire d'Orbey, sous l'influence des moines de l'abbaye de Pairis qui étaient pour la plupart d'origine allemande, au moins à certaines époques. Wulff Müller, qui a publié récemment une étude très fouillée de ces lieudits l'a montré clairement. Faut-il croire pour autant ce qu'écrivait un certain Radius dans un mémoire daté de 1795 : "Le Val d'Orbey était allemand au XV^e siècle. Les noms de ses paroisses et de ses hameaux étaient de cet idiome, les habitants ne parlaient et n'écrivaient que cette langue." ? Il paraît bien plus vraisemblable que les habitants du Val d'Orbey ont gardé leur dialecte roman et plus tard le français malgré les pressions qui pouvaient s'exercer sur eux.

La conservation des noms anciens semble indiquer qu'il n'y a pas eu de rupture de continuité dans la population ni dans son parler au cours des âges, faute de quoi ces noms se seraient définitivement perdus. Ainsi le Hoh-nack, évoqué plus haut, n'aurait pas gardé sa dénomination celte de *Vorvonē* si à un certain moment de l'histoire il y avait eu disparition ou remplacement de la population. Faut-il aller plus loin et voir dans cette conservation des noms anciens une résistance à la germanisation ? Ou simplement une ignorance superbe due à une culture tout à fait différente ?

Lorsque les habitants du Val d'Orbey veulent parler de la plaine d'Alsace, ils diront *en'Almègne* et les habitants de la plaine sont tout bonnement *les Alman*. Mais il faut bien noter qu'il n'y a dans cette appellation aucune nuance péjorative ou méprisante. On parle de gens d'une autre culture et d'une autre langue, sans porter un jugement de valeur.

La ville d'Ammerschwihl se dit *Marville* en pays welsche. La première mention de cette localité remonte à 869 sous le nom de Amalricivillare qui signifie la "villa" (ferme, propriété) d'Amalric. En 1128 un document parle de Amalrichsvilla. Il est aisé de voir que c'est à partir de ces noms anciens que s'est formée et conservée la dénomination patoise de *Marville*. Il existe à propos de *Marville* une de ces étymologies populaires auxquelles je faisais allusion plus haut. *Mar*, en patois, signifie mauvais et *Marville* serait la "mauvaise ville" parce qu'elle aurait jadis chassé de la cité l'ermite Déodat ou saint Dié lequel se serait alors installé au Bonhomme. Pareille explication ne résiste pas à l'examen, car la localité aurait eu nécessairement un autre nom auparavant, et ce nom serait consigné dans les documents anciens. Mais surtout comment admettre que les gens auraient accepté un nom aussi méprisant pour leur localité

surtout quand on connaît la fierté légendaire des habitants d'Ammerschwihr !

Tout près de là, Sigolsheim se dit en patois *Sêvaumo*. En 757, on mentionne ce lieu sous la dénomination latine "in fine Sigolt Marca". Il semble que ce soit à ce même endroit que campent en 833 les fils de Louis le Pieux et qui est appelé "Sigvaldi mons" d'où semble bien dériver le *Sêvaumo* actuel du Val d'Orbey.

Niedermorschwihr est cité pour la première fois dans un document datant de 1148 et porte le nom de "Morswilre juxta Turenchsim" (près de Turckheim), appellation très proche du *Morvillè* en patois roman. "Nider Morschwihr" n'apparaît qu'en 1523.

La plus ancienne mention de l'actuel Ingersheim date de 768 et figure sous le nom de "Anghisesheim". Le "Wörterbuch des Elsass" de M.B. Clauss relève plus de 20 appellations différentes pour cette localité au cours des siècles. Au 12^e siècle on trouve "Ungisivilla" dont pourrait se rapprocher la forme patoise actuelle qui est *Ingiville* ou encore *Eingiville*. Ce même dictionnaire relève aussi les tournures françaises "Eingiville" ou "Ongiville" au XVII^e s. (Ruyer). Ces formes françaises s'expliquent par le fait que la Collégiale de Saint-Dié avait des possessions à Ingersheim.

Avant de remonter dans la vallée de Munster, signalons le village de Wettolsheim qu'on appelle *Bian Moteï* dans le Val d'Orbey, nom qui signifie "Blanche Eglise", dû sans doute à la couleur blanche de l'église de Wettolsheim à une certaine époque.

Dans son "Histoire d'une ancienne ville impériale, TURCKHEIM", A. Billich a montré que la première mention de cette ville se trouve dans la Charte de Wissembourg de 743 sous le nom de "Torencohaime", devenu à la fin du siècle suivant "Thürincheim". Ici encore c'est de la toute première forme que semble dériver la dénomination patoisante de *Torêkeï*, notamment à cause de la première syllabe contenant la voyelle O qu'on ne retrouve pas dans les formes successives du nom de la ville impériale.

La ville de Munster - nous l'avons dit - est désignée en patois par le nom de *Vau d'Moteï* ^(*) qui signifie "Le Val du Moutier", et que l'allemand a traduit par "Münstertal", ce qui signifie strictement la même chose. (Moutier, Münster = Monastère). Une chronique en langue française de l'an 1448 parle aussi du "Vaul de Moustier" à propos de cette ville.

Il faut mentionner aussi, tout près de Munster, Sondernach appelé *Sisneï* en patois, nom qu'on donne encore, paraît-il, par manière de moquerie, aux habitants de ce village.

(*) La tournure *Vormoteï* qu'on trouve par exemple à Orbey est sans doute une déformation

Entre Munster et Turckheim se situe Wihr-au Val, connu en pays welsche sous le nom de *Villè*. Au 9^o siècle l'endroit se prénomait "Bonefacii Vilare" (896). D'après l'historien Schoepflin dans son "Alsace Illustrée", le nom de Boniface était courant à l'époque en Alsace. Il s'agit donc de la "villa" (propriété) d'un certain Boniface, peut-être, toujours d'après Schoepflin, d'un frère de Fulrade, abbé de Saint-Denis au temps de Pépin et Charlemagne. Mais le nom disparaît pour ne laisser subsister que Vilare qui évoluera à travers les formes Wilere, Wilre, Weiler, Weyer...jusqu'au Wihr (au-Val) actuel. Dans la région romane par contre, Vilare s'est transformé en *Villè*, et s'est maintenu sous cette forme jusqu'à nos jours.

Dans le même ordre d'idées, signalons encore le pèlerinage de Trois-Epis qui porte au Val d'Orbey le nom de *Noteur-Dème* (Notre-Dame) qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Selon toute vraisemblance, les gens du Val sont montés en pèlerinage aux Trois-Epis dès les débuts en 1491, sur les traces de leur compatriote Thierry Schoeré à qui la Vierge était apparue le 3 mai de cette même année. Et sans doute ont-ils donné d'eux-mêmes un nom au pèlerinage sans se soucier de l'appellation allemande "Dri Ahern" (Drei Ahren). La traduction française en "Trois-Epis" qui se fera dans la suite ne passera pas dans le Val d'Orbey qui avait déjà donné un nom à ce lieu saint.

En guise de conclusion, disons que ce fait linguistique - d'importance mineure sans doute - éclaire cependant la situation particulière du Val d'Orbey. Situé ~~dans~~ sur une zone frontière, il a su préserver sa personnalité romane face à diverses tentatives de pénétration d'une langue et d'une culture germaniques qui ont pu laisser des traces sans jamais toutefois s'imposer définitivement.

UN PEU DE PATOIS DE CHEZ NOUS

LÉ ZOTTES.

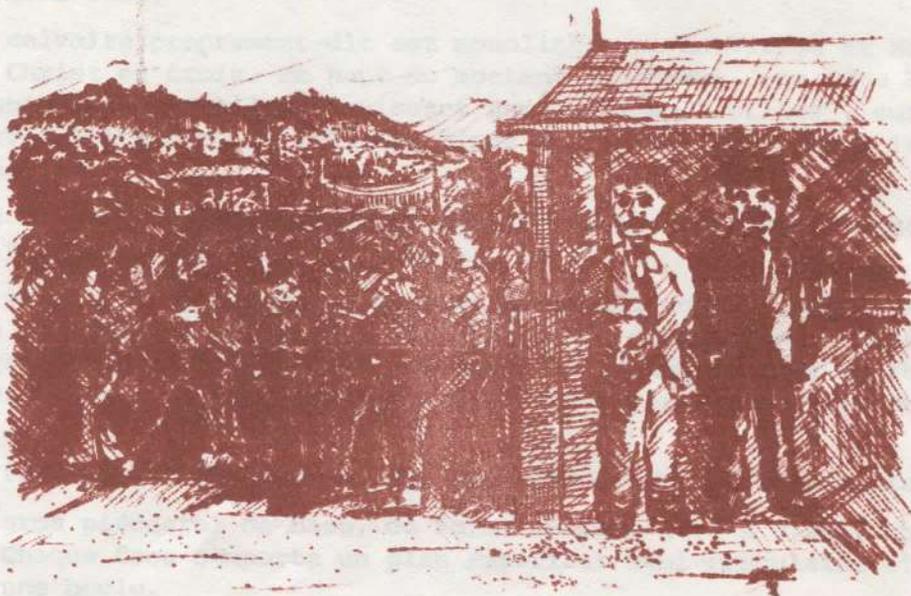
Récit : Maurice HERMANN
Illustration : Eric HAMRAOUI

PO LÉ ZOTTES DJAVOU INVITÈ DÉ COUSI DO VORMOTEYE PO DÉ-DJUNÈ. ÇA MI LO MOMA ÈVO LO CHOMÈTCHE DE BRAUMA DPANNÈ, EN FAIT PTITTA CNA MI LÉ PU TCHIRE GOLAYE LÉ MOUYOUS.

VOUA DSU LO SAA DJOE MONTEUNE DSU LÈ PIÈCE FAIRE ENNE TONAYE. J'NALLEUNE FAIRE DJU DZO LÈ BUVETTE PO BOUR ÈCQUE ET SPIRE DANSI. ÇA TOULA QU'ON VOUE LÉ NOVEYE CHWÔMOUS.

MEYTNAN CATTE EN LÉ OYE BOEYLÈ DA VORÉ MICRO, SNA PU LÈ PÔNE DE PRAQUÈ. NÈ PALOMI DÈ VEUCHTURE, DA LO TAA LÉ DJENNES PO NALLÈ É ZOTTES SE VEUCHTÂNE BÉNÈDRO; ÈNOEYE É VNO ÈVO DÉ TCHAUSE RÉFADLAYE.

AU BOUT DE DOUSSE OURES LÉ COUSI FOENE AIGE DE RÈNALLÈ, ON IRE TORTOU CHTIN. LÈ DJÈNASSE REYVIE LÉ ZOURES, NO EN Ayme PUTCHIE SE CHTANDE DA NOTTÉ LEYE.



LE CALVAIRE DU COQ HARDI

Texte : Armand SIMON

Illustrations : Florent OSTHEIMER

" Le canton de Lapoutroie jouit d'un trésor remarquable et pourtant discret : ses nombreuses croix rurales, éléments inséparables de nos paysages.

Un bon nombre d'entre elles datent du XVIII^e siècle, mais le fleuron en est la croix du Coq Hardi, à Lapoutroie."

LOCALISATION.

Cette croix porte habituellement le nom de Calvaire du Coq Hardi, à cause de l'ancienne auberge toute proche, qui arborait cette enseigne.

Le promeneur la trouve à mi-chemin de Lapoutroie et du Bonhomme, à la hauteur du lieu-dit Coq Hardi, à faible distance de la Route Nationale 415. La Béhine franchie, la croix apparaît au bord du chemin du Grand Trait.

Ses coordonnées géographiques Lambert sont : 957,225 x 363,175.

Ce monument est implanté au centre d'un coin de terre jardiné et fleuri avec soin.

Il voisine avec une stèle commémorative de granit gris portant cette inscription : "Hier ruht Wilhelm Rohze Ldw R Abtl. 20. 2 Btn Für's Vaterland gefal. I. Jan. 1915."

DESCRIPTION.

Oeuvre d'un sculpteur inconnu, cette croix de 1755 est taillée dans du grès rose.

Le calvaire proprement-dit est monolithique. La Vierge et Saint Jean entourent le Christ en croix. En haut du montant supérieur, une tête bouclée d'ange, de séraphin avec ses ailes esquissant une sorte de "collier", surmonte une banderole avec l'inscription INRI. Aux pieds du Christ, un crâne à la curieuse allure simiesque.

Les extrémités des bras et du montant de la croix sont formées de deux arcs infléchis à pointe coupée.

Le calvaire repose sur un premier piédestal cubique, dont la face est sculptée à la manière des chapiteaux corinthiens ou classiques : Trois bouquets de feuillages, rappelant à la fois les acanthes et les crosses de fougère, se terminent en volutes et sont surmontés d'un filet concave portant au centre une rose.

Le fût, de section carrée, est surmonté d'une tablette moulurée.

Le gros piédestal de base, de forme cubique (0,5 x 0,5m), culmine en hémisphère. Chaque face comporte un plan supérieur semi-circulaire et, aux quatre angles, une boule.

La base carrée de la croix est sur un socle, à l'intersection des montants.
Sur cette base sont sculptés en bas-relief les quatre évangélistes (Sépia
sculpture avec la croix de la base de la croix de la base de la croix.)

La hauteur totale de la croix est de 1,50 m. Le socle de la croix est
de 0,50 m.

ETAT DE LA CROIX

Mais des croix
lras droit et la gauche
l'abbé, la Vierge et
se de deux croix.

La croix est en
faux marbre, de couleur
jaune et la base de la
de couleur de la croix.

Malgré les années
des fleurs et des fruits.

DESCRIPTION

La croix est en
faux marbre, de couleur
jaune et la base de la
de couleur de la croix.

CONSTITUTION

L'est de sculpteur
de Cizeu. Il ne
fait pas l'artiste.

Les croix sont
signe de la croix
le ciel, les croix
signe de la croix.

et sculptés
France et la croix
de la croix
et d'origine.

Le socle
est la croix
Ce socle
sépia l'œuvre de la croix d'un socle, d'origine
l'œuvre de la croix d'un socle, d'origine

La nature de cette représentation est l'œuvre de la croix d'un socle, d'origine
l'œuvre de la croix d'un socle, d'origine

Le sculpteur n'était certainement pas un professionnel qui aurait jugé
qu'il est d'origine de la croix d'un socle, d'origine



La face arrière du calvaire montre un séraphin, à l'intersection des montants: deux ailes sont largement déployés et deux enserrrent le cou angélique. (*Cette sculpture orne la dernière page de couverture du présent bulletin.*)

La hauteur totale du calvaire est de 3 mètres, la largeur de la croix de 0,80 m.

ETAT DE LA CROIX.

L'état général est satisfaisant: le calvaire ne menace pas ruine. Mais des traces de dommages passés sont visibles. Le montant supérieur, le bras droit et la partie inférieure du fût ont été brisés. Le Christ a perdu ses jambes. La Vierge est particulièrement abîmée: le visage et la partie inférieure du corps manquent.

Le calvaire a été restauré. Une traverse de fer renforce la croix sur la face arrière. On a tenté de réparer les dégâts infligés aux sculptures: la robe et le bas du manteau de la Vierge ont été remodelés avec du ciment. L'ange du revers de la croix porte plusieurs retouches.

Malgré les outrages des ans, notre calvaire a donc fière allure au milieu des fleurs et dans son cadre champêtre.

INSCRIPTION.

Le piédestal porte une courte inscription, assez facilement déchiffrable: le trait oblique indiquera le changement de ligne.

1755 / A. IOSE / PH . VA / LANTIN . / M.H.

COMMENTAIRE: Une oeuvre d'une forte originalité.

L'art du sculpteur frappe par sa vigueur expressive et par la naïveté du coup de ciseau. Il ne s'agit visiblement pas d'une oeuvre banale, reproduite maintes fois par l'artiste.

Les anges, avec leurs joues rebondies et leur chevelure bouclée, frisée comme les perruques de l'époque, veillent d'un air grave sur la scène.

Le Christ est saisissant de réalisme. De ses mains énormes, il trace un signe de bénédiction, annulaire et auriculaire repliés. La tête inclinée vers le ciel, les yeux clos, une barbe pointue au menton, il garde un sourire énigmatique. Sa musculature est fortement soulignée.

Saint Jean maintient le bas de son manteau sous son bras. Ses mains croisées et crispées, sa tête rejetée en arrière, implorant le ciel, traduisent la souffrance et le désespoir qui étreignent le disciple que Jésus aimait.

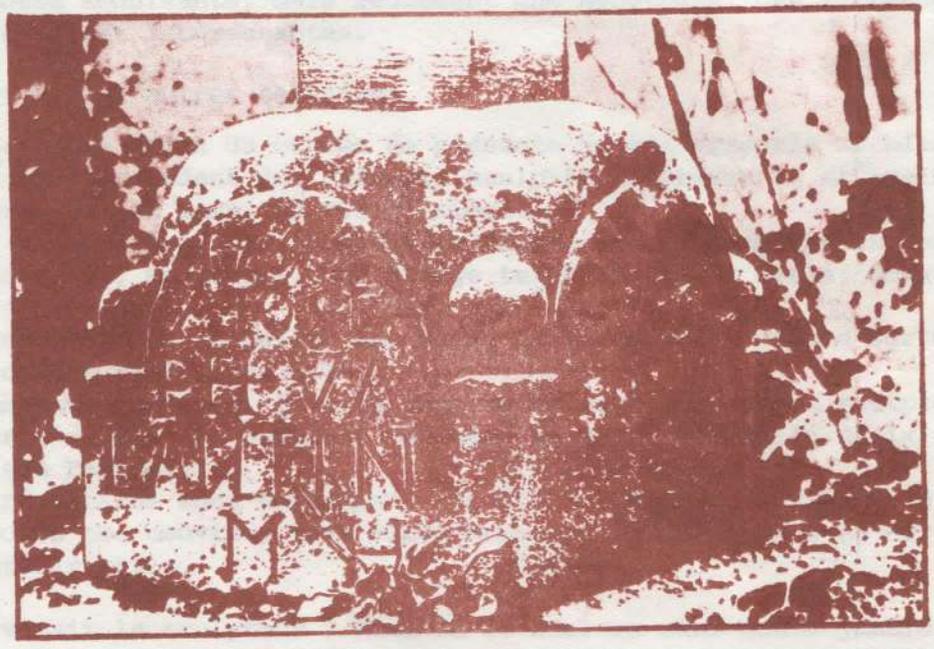
La Vierge, au contraire, semble plutôt figée dans une attitude de prière et d'acceptation de la volonté divine: "Fiat voluntas tua."...

Le crâne aux pieds du Christ rappelle le Golgotha, la colline des supplices dont le nom signifie le Crâne.

Ce crâne tout rond, aux orbites rapprochées et à la fosse nasale épatée, évoque irrésistiblement la figure d'un singe, d'autant plus qu'une dentition impressionnante se devine dans la bouche largement ouverte.

La naïveté de cette représentation est l'un des meilleurs témoignages de l'origine artisanale de l'oeuvre.

Le sculpteur n'était certainement pas un professionnel qui aurait longuement étudié son art auprès de maîtres éminents aux quatre coins du pays ou de l'Eu-



rope. Il manque de notions anatomiques, comme le montre la musculature pectorale du Christ. Il ne respecte pas le canon des proportions du corps, surtout pour les mains du Christ.

Mais au-delà des maladresses techniques, le sculpteur affirme une vigoureuse personnalité, surtout dans l'expression des visages

Il manifeste encore plus une foi profonde.

L'artiste devait être nourri de la connaissance de l'Evangile : il représente la Passion avec tout son environnement symbolique. Il fait passer le message évangélique au contemplateur de la croix : la mort du Christ plonge ses amis dans le désespoir, la souffrance, mais déjà l'espoir et l'attente de la Résurrection percent à travers le sourire du Christ et l'attitude de Marie. Enfin les anges rappellent la présence de Dieu le Père et de sa cour céleste.

Les influences artistiques.

De manière générale, ce calvaire est d'inspiration baroque, donc de son temps. Le chapiteau à feuillage, les anges, le mouvement et l'émotion dégagés par l'oeuvre en témoignent.

On relève également un aspect médiéval dans ce calvaire. Un peu à cause de la rusticité de la sculpture. Mais surtout parce que la spiritualité médiévale, gothique, du Christ souffrant persiste dans cette oeuvre, qui ne va pas sans rappeler certains calvaires ou mises au tombeau flamandes ou bourguignonnes des XV^e-XVI^e siècles.

Une interrogation : l'origine de la base de la croix.

Ce piédestal cubique à couronnement hémisphérique capte l'attention. Il ressemble beaucoup à un chapiteau de colonne, posé à l'envers. Un chapiteau roman comme on en trouve dans plusieurs églises alsaciennes renommées. De plus le grain de la pierre semble différent de celui du reste de la croix.

Peut-on envisager que ce chapiteau a été récupéré quelque part, dans une église voisine et réemployé comme piédestal de notre croix ? Rappelons que l'église de Lapoutroie fut dévastée par un incendie en 1750.

Hypothèse séduisante, mais seulement une hypothèse. Des investigations plus poussées seraient intéressantes.

Parallèles avec d'autres calvaires.

Aucune autre croix du canton ne présente un tel ensemble architectural. Mais certaines possèdent des éléments sculptés intéressants et analogues, et datent certainement aussi du XVIII^e siècle.

Ainsi à Lapoutroie, au lieu-dit Le Fossé, une croix porte un christ sculpté dans la masse et, au revers, une vierge tenant l'enfant Jésus; deux anges ailés figurent également.

Au Bonhomme, à La Chapelle, une belle croix sculptée repose sur un socle orné de rosaces et d'anges ailés.

Au Bonhomme toujours, dans le haut du village, un christ sculpté, surmonté d'une tête d'angelot et dominant une tête de mort, décore la croix située près de la maison Baradel.

Ces indications sont évidemment insuffisantes pour attribuer le même sculpteur à toutes ces oeuvres, mais elles montrent la permanence de certains thèmes et d'un certain style.

D'où venait le sculpteur ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Pourtant de tels calvaires au riche décor se trouvent fréquemment en Lorraine et dans les Vosges saônoises. Une recherche plus poussée pourrait montrer l'existence d'un style régional, dont le calvaire du Coq Hardi serait un exemple.

HISTORIQUE.

La tradition orale est muette sur l'histoire de ce monument. Elle rappelle seulement la pérégrination que connut la croix, il ya quelques années. Un particulier de Lapoutroie l'installa dans son jardin. Mais les habitants du Grand Trait pétitionnèrent pour que la croix jalonnât à nouveau leur chemin. La commune fit remettre finalement le calvaire à son emplacement original. Souhaitons qu'il ne le quitte plus !

Notons que cette croix est implantée au bord du tracé supposé de l'ancienne voie romaine, tout comme d'autres croix entre Le Bonhomme et La Chapelle. Cette antique route a gardé en effet longtemps son importance; à l'époque où la vie des hommes se mesurait au rythme de leurs pas, ces croix étaient les jalons naturels et familiers des itinéraires.

LE DEDICATAIRE : JOSEPH VALENTIN.

La description de ce calvaire entraîne rapidement les questions sur le dédicataire. Qui était cet homme dont la mémoire est honorée par ce beau monument ?

Quelques investigations dans les archives nous permettent de lever un peu le voile du mystère.

Les registres paroissiaux de décès de Lapoutroie consignent le 1er janvier 1743 : *"Mr Joseph Valentin, ancien officier et chirurgien-juré de La Poutroye et du Val d'Orbey âgé de 64 ans muni de tous les sacrements est mort le 1er janvier 1743 entre une heure et midy et fut enterré le 2e janvier au costé coche (sic) de la grande croix du cimetière dont acte."* Signent avec le Curé Coudre : J. Valentin (le maître d'école, peut-être frère du défunt), Anne Grosdidier, Dielaine (femme et gendre du défunt), J. Marco.

Plus loin, à la date du 27 janvier 1755, nous lisons : *"Delle Anne Grosdidier veuve du Sr Joseph Valentin vivant officier et chirurgien-juré du Val d'Orbey âgée de 80 ans munie de tous les sacrements est morte le 27e janvier 1755 et fut enterrée le 29 sur le cimetière du lieu au costé goche de la grande croix auprès de feu son époux en présence de soubsignés parents et témoins."* Signent avec le Curé Coudre: Dielaine, J. Demangeat, Pierré (ses trois gendres), J.B. Colin.

Ce Joseph Valentin est la seule personne à porter ce nom à Lapoutroie et à décéder, dans ces années 1740-1760. Il est de plus un personnage important du Village. Officier, c'est-à-dire agent seigneurial chargé d'assister le bailli et de représenter les intérêts seigneuriaux à Lapoutroie, il avait dû être choisi pour sa respectabilité et son loyalisme. Chirurgien-juré, il représente la seule autorité médicale du lieu, même si le métier de chirurgien est à l'époque placé beaucoup plus bas que celui de médecin. Il était certainement aisé : sa famille avait donc les moyens de lui dédier un tel calvaire.

Mais de nombreuses interrogations subsistent.

Pourquoi élever la croix douze ans après la mort du défunt ?

A-t-on attendu la mort de sa femme ? Mais dans ce cas, pourquoi n'est-elle pas associée à la dédicace ? Les croix dédiées à un couple ne sont pas rares dans le Val.

Quelques sondages exécutés dans les archives ont échoué. Nous n'avons pas trouvé de pièce confortant nos hypothèses : ni testament, ni inventaire après décès, ni autre pièce notariée, dans les dossiers de Lapoutroie. Peut-être existent-elles dans les documents d'autres localités ? Il apparaît surprenant en tous cas que la succession de cette famille aisée, où trois filles étaient mariées, se soit faite sans passer devant notaire. D'autant plus que chaque fille avait conclu

un contrat de mariage, chose peu fréquente à l'époque.

Mais les archives nous ont livré des informations intéressantes sur la généalogie de Joseph Valentin, faute d'informations capitales pour l'historique de notre croix.

Joseph Valentin et Anne Grosdidier se marièrent le 29 août 1707 devant le curé Martimprey de Lapoutroie; ils étaient âgés respectivement de 28 et 32 ans, d'après leurs actes de décès car nous n'avons pas leurs actes de baptême.

Ils eurent une nombreuse progéniture :

Valentin, baptisé le 19.2.1708,
Marie-Anne, bapt. le 3.8.1710, épouse J.B. Dielaine le 26.5.1732,
François, bapt. le 12.12.1712, décédé le 4.1.1713,
Joseph, bapt. le 22.1.1714, décédé le 18.4.1716,
Philippe Emund, bapt. le 8.11.1716,
Odile Thérèse, bapt. le 25.6.1719, épouse Jacques Demangeat le 28.2.1745,
François Joseph, bapt. le 23.10.1724, mort le 17.12.1727,
Agnès, bapt. le 24.2.1727, décédée le 14.12.1727,
Marie Catherine, bapt. le 16.4.1729 (sa mère a 54 ans !)
Enfin une certaine Anne Marguerite, dont nous n'avons pas trouvé l'acte de baptême, épouse J.B. Pierré le 8.10.1753.

Ces renseignements nous permettent de faire des constatations démographiques intéressantes. Tout d'abord la grande fécondité du couple, chose assez fréquente à l'époque quand le décès d'un époux ne brisait pas le couple prématurément. L'intervalle intergénéral est compris entre 2 ou 3 ans, sauf entre Odile et François Joseph. Mais surtout la forte mortalité des enfants est mise en évidence : quatre décès certains, plus, certainement, ceux de Valentin, Philippe et peut-être Marie Catherine, car ils sont absents des archives. A sa mort, Anne Grosdidier ne semblent plus avoir que trois filles vivantes sur ses dix enfants ! Proportion malheureusement courante à l'époque...

Par contre, la résistance physique d'Anne, mariée à 32 ans, qui échappe aux risques élevés de dix accouchements, menés de surcroît à un âge quasi canonique, est admirable et extraordinaire !

Le choix des parrains et marraines révèle aussi les relations sociales de Valentin.

Nous retrouvons dans la liste plusieurs laboureurs aisés ou leurs épouses, la femme du notaire royal, un greffier, des enfants du prévôt du Bonhomme Simon et de son fils le Procureur Fiscal, deux sergents seigneuriaux, la nièce du curé Martimprey, un capitaine du Roi... Donc la bonne société locale de l'époque.

Le couple Valentin-Grosdidier était-il originaire de Lorraine ?

Quelques indices le font penser, mais ils établissent surtout que Valentin avait de nombreuses relations de l'autre côté de la montagne. Il choisit un certain François Stouvenot de St Dié comme parrain d'un enfant. Deux de ses filles épousent des Lorrains de Gérardmer : Jacques Demangeat et Jean Baptiste Pierré. Le troisième gendre, Jean Baptiste Dielaine, était le régent d'école d'Altenvir (Aubure ?).

Ces recherches rapides et sommaires dans les archives du Val d'Orbey éclairent un peu le personnage du dédicataire de notre calvaire. Mais elles gagneraient à être vérifiées, étoffées, et pourraient contribuer à une histoire des élites du Val d'Orbey.

BILAN.

La croix du Coq Hardi soulève donc de nombreux problèmes, que nous rappelons :

Existe-t-il des calvaires similaires ? Dans quelles régions ?

Quelles sont les influences artistiques ?

Le piédestal est-il un chapiteau médiéval récupéré ?

Quel fut le motif d'érection de la croix ? Les conditions matérielles ?

Quelle fut la vie, l'origine de Joseph Valentin ?

Que ces questions soient résolues ou non, il reste que la croix du Coq Hardi est un joyau de l'art rural du Val d'Orbey et de la région.

Elle mérite un arrêt, une contemplation attentive, pour que le message de foi du sculpteur imprègne notre âme.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

Relevés pour la fiche d'identification du Calvaire ; Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Archives du Haut-Rhin : Registres paroissiaux de Lapoutroie.

Notariat du Val d'Orbey, Série 4 E

Croix rurales Anciennes, Société d'Histoire de Saverne, 1974, n° II-III.

JOSEPH Jean , in Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé

Les croix de Fouchy, 1976;

Les croix d'Urbeis, 1978;

Les croix d'Albé, 1980;

Les croix de Maisongoutte et de Steige, 1982-

